



6

Les 6^{èmes}
Rencontres
de Cybèle

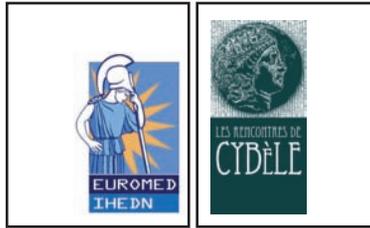
organisées par l'association Euromed-IHEDN

le 10 juin 2015

à Marseille, Villa Méditerranée

Le Sahel
ou une nouvelle diagonale de coopération
entre la France, l'Algérie et la Tunisie

Comptes-rendus
des interventions de nos conférenciers



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Les 6èmes Rencontres de Cybèle organisées par l'association Euromed-IHEDN se sont déroulées à la Villa Méditerranée, le 10 juin 2015.

Ces rencontres étaient articulées autour de deux tables rondes qui ont permis d'entendre huit intervenants provenant d'Algérie, Tunisie et France.

État des lieux

La région considérée est soumise à des risques nombreux tels les conflits du Sahel mais aussi d'autres comme l'émergence d'un État de non-droit, les divers trafics, la circulation d'armes conventionnelles ou de destruction massive, la subversion, les soulèvements, les carences alimentaires, la pénurie d'eau, les minorités maltraitées etc. Ces risques peuvent déboucher sur des menaces.

Comment se concerter et coopérer entre Algérie, France et Tunisie afin de réduire les risques et lutter contre les menaces.

Telle était la question soumise aux intervenants invités.

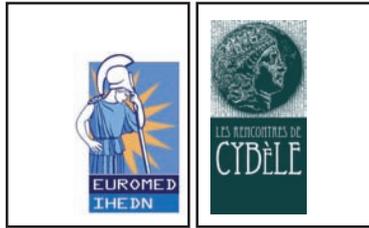
Modérateurs



Michel MASSON
Général de corps aérien (C.P.N.),
né le 5 août 1951 à Nice (06).
Admis à l'Ecole de l'air de Salon
en 1971.
Membre du Conseil scientifique
de l'association Euromed-IHEDN.



Jean-François COUSTILLIÈRE,
Contre-amiral (2S),
né en 1949 à Bizerte (Tunisie).
Admis à l'Ecole navale en 1969,
Président du Conseil scientifique
de l'association Euromed-IHEDN.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN



Hatem BEN SALEM

La Tunisie face à l'inquiétante dégradation de la situation sécuritaire au Sahel et au Sahara.

Docteur d'Etat en Droit de l'Université de Paris, agrégé en Droit public de l'Université de Tunis, ancien Ambassadeur auprès des Nations Unies à Genève, ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères,

ancien ministre de l'Education Nationale en Tunisie.

A participé à plusieurs réunions ministérielles du Processus de Barcelone et du 5+5, notamment la première réunion des ministres de l'Education du 5+5 à Biarritz.

Tunisie –Algérie-France : l'urgente alliance

La situation actuelle au Sahel-Sahara est des plus préoccupantes car l'accalmie précaire qui prévaut depuis quelques semaines peut être annonciatrice d'une nouvelle vague de violences. Et ce ne sera certainement pas l'accord étriqué sur le Mali, signé récemment sous l'égide de l'ONU, qui pourra changer quoi que ce soit au

dangereux chaos qui s'est installé dans toute la région.

Les risques qui découlent de la déstabilisation de cette zone-charnière impacteront sur tous les Etats voisins mais également sur l'espace euro-méditerranéen car désormais, la sécurité de L'Europe dépend de la pacification du Sahel-Sahara.

Le premier risque que l'on constate, de plus en plus, est celui de la désétatisation symbolisée par la déstructuration des entités étatiques, âprement construites suite aux indépendances au cours des années 1960. Ces dernières se disloquent à vue d'œil et perdent tous les attributs régaliens qui leur permettaient d'exercer sur leurs territoires même un semblant de souveraineté. Minés de l'intérieur par le mal-développement et la corruption des gouvernants, des pays comme le Mali ou le Niger peinent aujourd'hui à restaurer le minimum d'autorité exigé pour protéger leurs propres populations. Non seulement toute la zone sahélo-saharienne est en voie de devenir une terre sans maître mais, en plus, elle s'expose à toutes sortes d'interférences que ce soit de la part d'Etats étrangers ou d'organisations terroristes et mafieuses.

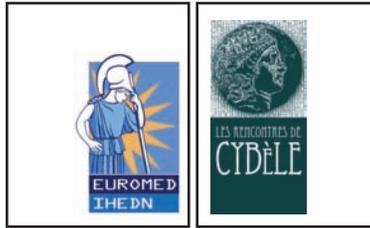
Le deuxième risque est une conséquence du premier, à savoir la faiblesse voire l'absence de l'Etat, et qui consiste en la résurgence des tendances sécessionnistes qui vont balkaniser la région. Il est fort probable qu'à

l'avenir on voit apparaître de nouveaux tracés frontaliers épousant les clivages liés à l'appartenance ethnique ou confessionnelle.

Le troisième risque, le plus dangereux particulièrement pour l'espace euro-méditerranéen, sera celui d'une installation permanente et définitive des groupes terroristes et leur transformation en entité étatique sur le modèle de l'Etat islamique. Cette éventualité devient non seulement de plus en plus plausible mais sa réalisation apparaît, aujourd'hui, comme très probable avec la fulgurante avancée de DAESH en Libye. En effet, l'ancienne Jamahiriya est actuellement en train de tomber entre les mains de l'armée de l'EI qui a mis en déroute les milices islamistes de Fajr Libya dans leur fief de Syrte et même dans certains quartiers de Derna positionnant cette puissante organisation terroriste directement aux portes de l'Europe sans que personne ne s'en inquiète. Si l'EI, qui avance inexorablement vers les frontières tunisienne et algérienne, arrive à s'implanter durablement le long des côtes libyennes, comme ce sera probablement le cas au cours des prochaines semaines, c'est la configuration géostratégique de tout le bassin ouest-méditerranéen qui s'en trouvera profondément affectée.

En fait, et au cours des mois à venir, l'évolution en Libye sera le baromètre de la sécurité pour

tout l'espace euro-méditerranéen. Le diagnostic de la situation en Libye n'est plus à faire. Aujourd'hui, il n'existe plus d'Etat libyen et le pays est divisé entre milices islamistes, Etat islamique, tribus, trafiquants de drogue et d'armes. Les intérêts des uns et des autres peuvent converger surtout pour maintenir ce statu quo du chaos mais la confrontation est inéluctable et elle est imminente. C'est pour cette raison qu'il faut être réaliste et considérer que dans ce contexte il n'est pas possible d'espérer une solution politique négociée dans des délais raisonnables. Ceci explique l'enlisement actuel de la mission de médiation des Nations Unies dont le quatrième round vient d'essuyer un nouvel échec avec le refus du Gouvernement légitime de Tobrouk de ratifier le plan de paix proposé après de longues négociations. Il ne faut pas perdre de vue non plus l'impact négatif sur la résolution de la question libyenne de la rivalité algéro-marocaine qui, à l'avenir, deviendra le vrai handicap à toute avancée diplomatique. Les plus pessimistes considèrent que même si l'accord est signé, il n'aura aucune chance d'être appliqué car sur le terrain la situation militaire évolue en faveur de l'Etat islamique qui n'a pas rejoint la table des négociations ni à Skhirat ni à Alger.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Hatem BEN SALEM > suite

Dans un scénario plus que probable de pourrissement de la situation en Libye, la Tunisie sera le pays le plus menacé car militairement le plus vulnérable malgré une plus grande maîtrise du terrain par une armée plus aguerrie par les assauts successifs des terroristes. Même si la question de la loyauté d'une partie du peuple tunisien aux fondements et aux valeurs de la république reste encore taboue, force est de reconnaître que, pour le moment, le maillon faible de la Tunisie reste la précarité de la situation sécuritaire et sociale dans un sud où des tendances sécessionnistes font leur apparition auprès d'une population qui souffre d'une paupérisation rampante.

La situation intérieure est différente en Algérie où l'armée puissante et expérimentée combat seulement un terrorisme résiduel sur son territoire. Pourtant ce pays est autant menacé que la Tunisie et ses frontières sont à quelques encablures des sanctuaires terroristes en Libye. Il est également une cible déclarée et fait partie des objectifs prioritaires fixés par le commandement de l'EI qui mise sur une transition politique mouvementée.

Alors comment réduire ces menaces qui se projettent au-delà de la rive sud de la Méditerranée et visent tout particulièrement la France engagée au sein de la coalition qui combat l'armée de l'Etat islamique en Irak ?

Deux urgences et deux priorités sont à prendre en considération :

La première urgence consiste à mobiliser tous les moyens du renseignement pour un combat préventif et plus efficace contre DAESH. Il est impératif que pour la question précise de l'élimination de la menace de l'EI en Libye, la France, l'Algérie et la Tunisie mettent en place une coopération sécuritaire performante et dépassant les clivages nationaux. Il ne s'agit pas, pour le cas de l'espèce, de dévoiler quelque dispositif que ce soit mais bien de mener une lutte sans merci pour ne donner aux terroristes aucune possibilité de surprendre et de nuire particulièrement aux civils. Cette coopération est à la portée des trois pays et nécessite seulement la décision politique idoine.

La deuxième urgence est le déploiement d'une force d'intervention rapide commune basée dans le sud de la Tunisie et dis-

posant des moyens logistiques et électroniques lui permettant de réagir et de poursuivre les terroristes y compris en Libye. La lutte contre la menace armée terroriste est d'abord et avant tout préventive et fondée sur une stratégie d'attaque et de harcèlement.

Quant aux deux priorités, la première est diplomatique : la question libyenne doit être internationalisée et l'ONU a le devoir de sauver le peuple libyen pris en otage. Le Conseil de Sécurité a toute latitude pour adopter une résolution contraignante sous les dispositions du chapitre VII de la Charte comportant un plan de désarmement des milices.

Une feuille de route claire et limitée dans le temps fixera les modalités d'intégration d'une partie des milices au sein de l'armée et de la police. Tout groupe armé qui ne se conformera pas aux exigences de la

résolution devra être considéré comme terroriste et combattu par tous les moyens. La condition de réussite de cette initiative diplomatique réside en la préparation d'un plan de gestion post-conflit afin de reconstruire l'Etat libyen.

La deuxième priorité consiste à mettre en place un mécanisme tripartite d'alerte préventive formé de diplomates et de militaires et dédié à la concertation, à l'analyse et à la coordination des positions afin d'éviter la cacophonie surtout au niveau de la communication qui fait intégralement partie des instruments de lutte contre le terrorisme.

C'est en satisfaisant de telles conditions préalables à toute lutte efficace contre le terrorisme que l'on pourra espérer créer les conditions d'un nouvel ordre méditerranéen fondé sur les valeurs communes de paix, de sécurité et de prospérité. ■





Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN



Antonin TISSERON **Réduire – ou pas – les risques : quelles leçons tirer de la gestion de la crise malienne ?**

Docteur en histoire des relations internationales, chercheur associé à l'Institut Thomas More et au GRIP sur les questions de sécurité au Maghreb et au Sahel, régions où il s'est rendu à plusieurs reprises.

Doctorant à Paris 8 (Institut français de géopolitique).

*Auteur de plusieurs ouvrages et articles, dont « Approche comparée des politiques européenne et américaine de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent » (dans *Sahel. Éclairer le passé pour mieux dessiner l'avenir, GRIP, 2013, pp. 77-94*).*

Crise malienne : quelles leçons de deux ans d'engagement international ?

Depuis maintenant trois années, le Mali est au premier rang des préoccupations internationales avec de nombreuses initiatives pour tenter de rétablir la paix dans le pays : déclenchement d'une opération militaire française destinée à détruire les

groupes « terroristes », lancement d'une mission africaine devenue opération de paix des Nations unies réunissant un peu moins de 10 000 hommes, réunion en mai 2013 d'une centaine de bailleurs décidant de mobiliser environ 3,25 milliards d'euros d'aide, enfin médiation pour un accord de paix.

En dépit de ces efforts, la situation ne s'est pas améliorée. Durant l'année 2014, les groupes armés ont multiplié les escarmouches et les opérations de harcèlement dans l'Adrar des Ifoghas, près de Gao, au nord de Tombouctou, dans la forêt de Wagadou, près de Ménaka, dans les environs de Mopti... Ils ont également démontré depuis mars dernier une capacité à mener des actions en plein cœur de la capitale. À tel point que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est l'intervention la plus meurtrière de l'histoire de l'ONU avec, au 31 mars 2015, 51 morts et plus de 170 blessés¹. Plus inquiétant, les violences intercommunautaires et le banditisme sont omniprésents, avec des affrontements récurrents entre les groupes armés. Ainsi, fin avril, dans le nord du Mali, des combattants de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) étaient accusés d'avoir tué une personne et enlevé six autres à l'ouest de Tombouctou, tandis que quelques jours avant le

Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) avait pris le contrôle de Ménaka à l'issue d'un affrontement avec le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA).

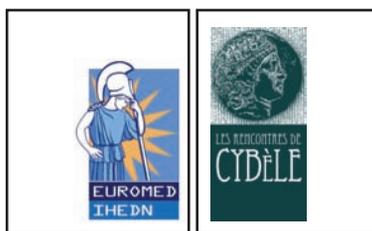
Outre la présence de groupes considérés comme « terroristes », cette persistance des violences pose la question des risques qui demeurent dans le pays et celle de l'efficacité des mesures mises en place pour tenter de les réduire. Dit autrement, quels sont les risques qui pèsent aujourd'hui sur le Mali et son avenir ? Qu'est-ce qui n'a pas marché ? Quelles sont les actions qui peuvent être menées aujourd'hui ?

Des fractures qui s'accroissent

Si l'éclatement de la rébellion de 2012 au Nord Mali renvoie aux répercussions de la guerre en Libye, elle prend ses racines dans une histoire plus longue. La « question touarègue » s'inscrit en effet à la fois dans des enjeux politiques et économiques remontant à l'arrivée de soldats et d'administrateurs français qui dissocient les territoires désertiques – considérés comme devant être contrôlés à moindre coût – d'un Sahel utile mis en valeur², et à la construction du jeune État malien. Alors que l'incorporation au Mali est perçue par une partie des Touaregs comme une trahison de la France, avec

¹ *Compte rendu du déplacement au Niger, au Burkina Faso et au Mali de MM. Pierre Lellouche et François Loncle dans le cadre du groupe de travail sur la situation au Sahel, Commission des affaires étrangères, Assemblée nationale (France), 31 mars 2015 : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/cr-cafe/14-15/c1415064.asp>.*

² *Sur l'administration coloniale, voir Elmouloud Yattara, « Les traitements différents des communautés africaines par les Français », in Mali – France. Regards sur une histoire partagée, Bamako/Paris, Donniya/Karthala, 2005, pp. 77-89.*



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Antonin TISSERON > suite

des clivages exacerbés par la distance et des représentations stéréotypées négatives³, après la première rébellion de 1962-1964 et jusqu'au début des années 1990, le Nord est placé sous tutelle militaire. La répression, combinée aux sécheresses des années 1970 et 1980, provoque l'effondrement de l'économie pastorale nomade et l'exil massif de ressortissants du Nord vers les pays voisins, en Algérie d'abord pour trouver un emploi, puis de plus en plus en Libye en raison de l'accueil à bras ouverts par les autorités à tout travailleur potentiel et des opportunités d'engagement dans l'armée libyenne.

Cette grille de lecture Nord-Sud ne rend cependant que partiellement compte des fractures qui secouent le Mali. Les habitants du Nord du pays sont loin d'être unis. Des tensions opposent les différents groupes ethniques ou des membres de ceux-ci entre eux, avec pour fondements la remise en cause des hiérarchies sociales, des luttes de pouvoir, le contrôle des trafics, et la persistance de l'insécurité. Ainsi, en 2012, l'une des dimensions de la compétition entre le MNLA et Ansar Eddine est le contrôle de la région de Kidal et le rapport à l'islam n'est pas la seule – voire la principale – cause du conflit, mais un moyen de masquer des enjeux de pouvoir avec une double toile de fond : la succession de l'Amenokal, leader traditionnel touareg de la région de Kidal, et

les luttes entre lignages nobles réfractaires aux accords précédents ou qui en ont été graduellement évincés autour d'Ibrahim Ag Bahanga, et ceux rassemblés autour d'Iyad Ag Ghali, qui avait tenu le premier rôle lors du règlement du soulèvement de 2006⁴. Plus récemment, à l'instar des années 1990 lorsque des milices d'autodéfense à fondement ethnique telles Ganda Koye à dominante songhaï et Ganda Iso à dominante peule se constituent contre les « *fronts armés* », le MNLA est en conflit avec le GATIA⁵, tandis que les appels à s'armer sont nombreux dans plusieurs communautés, des Peuls allant jusqu'à accuser le gouvernement malien d'être pro-touareg et d'ignorer leurs revendications⁶.

Les tensions internes se sont en effet aggravées depuis 2012. La présence du MNLA a été très mal vécue dans les régions de Tombouctou et de Gao, du fait des pillages et des vols par les représentants locaux du mouvement. Entre Songhaï et Arabes, entre Touaregs et Peuls, l'occupation, les positionnements et les violences qui l'ont accompagnée, ont généré une dégradation des relations intercommunautaires dont le lynchage de deux jeunes arabes à Gao le 7 mars 2015, accusés d'avoir lancé un engin explosif sur un barrage de la police, illustre la persistance. Le retour de l'État malien également d'ailleurs. À Gao et Tombou-

ctou, début 2013, le déploiement de l'armée malienne est perçu par une partie de la population comme le synonyme d'un retour à l'insécurité, générant des mécontentements alimentés par les violences de soldats contre des Arabes et des Touaregs, le poids des souvenirs des précédentes répressions⁷, et le sentiment selon lequel les représentants de l'État sont des étrangers⁸. Quant au retour de l'administration, il a également nourri les rancœurs. Ainsi, fin 2013 à Gao, les infirmiers de l'hôpital partis devant l'offensive des groupes armés ont reçu une prime de 200 000 CFA pour reprendre leur poste, chassant ceux présents ou restés au prétexte qu'ils n'étaient pas compétents et avaient collaboré⁹.

Double échec pour les partenaires du Mali

Cette situation renvoie à deux échecs des acteurs internationaux engagés au Mali. Le premier est leur incapacité à assurer la sécurité. Certes, les effectifs français sont limités avec deux sous-groupements polyvalents à Gao, auxquels s'ajoutent les divers appuis, le soutien et quatre détachements de liaison et d'appui opérationnel, tout comme la capacité opérationnelle de la MINUSMA. L'efficacité de la force internationale reste en effet contrainte par les effectifs disponibles, leur compétence et le manque de soutien logistique autonome et de matériel au

² Sur l'administration coloniale, voir Elmouloud Yattara, « Les traitements différents des communautés africaines par les Français », in Mali – France. Regards sur une histoire partagée, Bamako/Paris, Donniya/Karhala, 2005, pp. 77-89.

³ International Crisis Group, Mali : éviter l'escalade, Rapport Afrique, n°189, 18 juillet 2012, p. 2.

⁴ Roland Marchal, « Mali: Visions of War », *Stability: International Journal of Security & Development*, 2(2): 17, pp. 1-8, p. 5.

⁵ Il s'agit d'une milice formée en grande partie de touaregs de rang social inférieur et de Songhaï.

⁶ Entretien, consultante malienne, Paris, avril 2015.

⁷ François Grunewald (dir.), Étude sur les zones à faible densité. Étude de cas « Mali », U.R.D., rapport du 17 avril 2014, pp. 26-27.

⁸ Entretiens, membres de la société civile de Gao, Tombouctou et Namapala, Bamako, février 2015.

⁹ Entretien, expert politique européen, Bamako, mars 2015.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Antonin TISSERON > suite

sein des contingents venant de la Mission internationale africaine de soutien au Mali (MISMA). Sur les sept bataillons d'infanterie et unités de réserve de la force sur le terrain, deux seulement répondent en effet pleinement aux besoins définis initialement, avec une insuffisance dans les cinq autres unités allant de 50 à 80 %¹⁰.

Mais tout n'est pas une question de moyens. Le mandat de Barkhane est centré sur les groupes terroristes. Celui de la MINUSMA, plus large, inclut explicitement « *l'appui au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays* » et « *l'appui au dialogue politique national et à la réconciliation nationale* ». Or, si dans sa Résolution 2164 (25 juin 2014) le Conseil de sécurité se félicite des engagements pris par les signataires de l'accord préliminaire de Ouagadougou et condamne « *vigoureusement les affrontements survenus à Kidal les 17 et 18 mai 2014* » ainsi que la prise de bâtiments administratifs par des groupes armés, la MINUSMA est restée passive lorsqu'il a été violé.

Cependant, la principale limite de l'action internationale réside dans le processus de paix. D'une part, malgré les pressions internationales, la médiation n'a pas atteint son but qui était le retour à la paix par l'engagement des parties à coopérer pour mettre en œuvre un ensemble de dispositions favorables à un nouveau vivre

ensemble. Elle n'a pas permis de susciter un réel dialogue entre les parties en conflit. D'autre part, on retrouve dans le texte élaboré à Alger les mêmes mots et les mêmes projets que dans les textes antérieurs, sans réflexion sur le bilan des échecs passés, comme en matière de décentralisation, d'éducation ou de réforme du secteur de la sécurité (RSS), ou encore sans réelle prise en compte de l'ensemble des fractures entre les communautés du Nord¹¹.

Pire, l'accord favoriserait un démantèlement du pays et un affaiblissement de l'État. « *Le pré-accord d'Alger [...] organise l'autonomie d'une vaste région*, écrivait le 13 avril dernier le chercheur Joseph Brunet-Jailly, *dont les gouverneurs seraient élus au suffrage universel et disposeraient d'une force de police et de budgets conséquents attendus de l'État (40% des ressources de ce dernier) et de l'aide extérieure, d'un organe de développement capable de traiter avec des bailleurs étrangers [...]. Du fait de la faiblesse notoire de l'État au Mali, ces régions seraient alors de facto indépendantes.*»¹² Le texte risque par conséquent d'affaiblir l'État et renforce, par ricochet, les thèses d'une partie de l'opinion publique malienne, selon laquelle la France ou l'Algérie cherchent à affaiblir le pays et ne sont engagées dans le règlement de la crise que pour s'emparer des ressources du nord du Mali¹³.

Des responsabilités partagées

La responsabilité de la médiation et de ses parrains est engagée dans cet accord, à travers le choix de faire de tel ou tel groupe un interlocuteur valable ou non, la réimplantation du MNLA à Kidal, la criminalisation d'Iyad Ag Ghaly et l'intégration de plusieurs de ses lieutenants dans le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA). En matière de calendrier également, des délais rapprochés ont été fixés, rendant impossible tout travail de fond du fait de la volonté de refermer un dossier ayant déjà trop duré et lassant des chancelleries désireuses de se mobiliser sur d'autres enjeux.

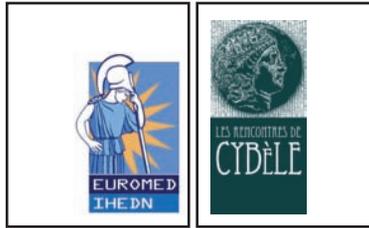
Si la médiation et les parrains de l'accord d'Alger ont une responsabilité dans la situation actuelle, celle-ci est cependant partagée. D'abord, l'alliance de rebelles touaregs avec des combattants islamistes et l'effondrement du Mali en 2012 ont révélé un pays malade. La question du Nord n'a pas été réglée. L'ambitieux Pacte national, signé en avril 1992, a achoppé sur le manque de ressources financières, des retards dans les changements institutionnels, les réactions des insatisfaits des arrangements obtenus par les rebelles, ainsi que le manque d'effectivité des financements destinés au développement sur le terrain, qui ont avant tout contribué à l'enrichissement de quelques-uns. Ensuite, à Alger

¹⁰Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali, S/2014/943, 23 décembre 2014, p. 15.

¹¹Voir sur ce thème : International Crisis Group, « Mali : dernière chance à Alger », Briefing Afrique, n°104, 18 novembre 2014.

¹²Joseph Brunet-Jailly, « Accord d'Alger pour le Mali : un bon accord ? », blog Mediapart.fr, 13 avril 2015 : <http://blogs.mediapart.fr/blog/joseph-brunet-jailly/130415/accord-dalger-pour-le-mali-un-bon-accord>.

¹³Entretiens, membres de la société civile malienne et nigérienne, Bamako (février 2015) et Niamey (mai 2015).



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Antonin TISSERON > suite

aucun changement notable n'a été constaté en matière de réconciliation. Les demandes de la CMA sont restées « *peu réalistes* » et n'ont pas favorisé l'avancée des négociations, avec notamment la création d'un « *fonds spécial pour l'Azawad sur le budget de l'État à hauteur de 40 pour cent sur une période de 20 ans* » ou encore le droit de définir elle-même la liste et le grade des combattants déployés au Nord dont 80% seraient des ressortissants de « *l'Azawad* »¹⁴. À l'inverse, à Bamako, le MNLA reste perçu comme le principal responsable de la crise de 2012 et un mouvement « *terroriste* » et mafieux : d'une part, « *sans le MNLA, il n'y aurait pas eu d'occupation* »¹⁵, d'autre part il cherche à contrôler les routes des trafics de drogue en masquant ses objectifs derrière des discours politiques.

Enfin, en dépit de la crise de 2012, aucune réforme de l'État et aucun changement des pratiques de gouvernement n'ont été réellement engagés. Les affaires relatives à l'achat d'un avion présidentiel à 17 milliards de francs CFA (26 millions d'euros) et à la signature d'un contrat de matériels militaires pour le ministère de la Défense, via un homme d'affaires proche du clan présidentiel, ont affaibli le président Ibrahim Boubacar Keïta et étouffé tout espoir de changement chez les Maliens. La présence de sa famille dans les rouages du pouvoir a égale-

ment fait polémique : son fils Karim président de la commission de la défense à l'Assemblée, le beau-père de Karim président de cette même Assemblée, un beau-frère ministre de la Solidarité, ou encore un neveu ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements¹⁶. La corruption continue d'être omniprésente¹⁷. À tel point, estime Joseph Brunet-Jailly, que tout semble mis en place pour que l'accord d'Alger ne soit pas source de changement pour les élites du Nord comme du Sud, mais bien au contraire de préservation des hiérarchies et des positions de pouvoir, ainsi que l'obtention de financements des bailleurs internationaux et de postes au sein de l'administration malienne¹⁸.

Quelques remarques ou recommandations

Dans ce contexte, est-il possible de réduire les risques dans le pays par des politiques ciblées, par des initiatives de coopération, par des soutiens, ou toute autre action ? Que peuvent faire les partenaires du Mali ? Avant tout, force est de constater que les dynamiques actuelles renvoient à l'histoire du pays et concernent avant tout les Maliens, limitant d'autant la capacité d'action de partenaires extérieurs plus ou moins bien perçus, et trop souvent considérés comme en partie responsables de la situation actuelle.

La crise du Mali est en effet avant tout une crise de l'État et



de ses représentants. Promouvoir une sortie de crise repose sur un double défi. Le premier est celui de la reconstruction de l'État et de son image, et pas seulement dans la région de Kidal. Le deuxième est celui de son action et de son rapport aux territoires et aux populations, dans le Nord mais également l'ensemble du pays. Aucun effort n'a été fait pour imaginer une nouvelle représentation de la population et une nouvelle répartition des pouvoirs. Aucun bilan de la vie politique au Mali ou encore de la décentralisation des années 1990 n'a été réalisé ou même évoqué. Aucun bilan du système éducatif n'a été fait pour le faire évoluer d'un système d'assistance sociale à un système de formation utile à la jeunesse et à sa compréhension du monde. Aucun bilan de l'aide au développement dans le Nord n'a été mené, alors que la politique du saupoudrage, les promesses non tenues, les détournements, la mise à l'écart des jeunes, la faiblesse des décaissements, l'effet des aides sur certaines populations, ont fortement limité l'impact des programmes initiés¹⁹.

¹⁴International Crisis Group, *Mali : la paix à marche forcée ?*, Rapport Afrique, n°226, 22 mai 2015, pp. 1-2.

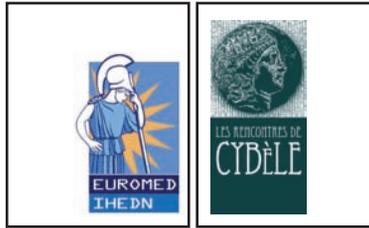
¹⁵Entretiens avec des membres de la société civile, Bamako, février 2015.

¹⁶Thomas Hofnung, « *Au Mali, le président "IBK" sur une pente sablonneuse* », Libération, 10 juillet 2014.

¹⁷Entretien, consultant international, Paris, décembre 2014.

¹⁸Joseph Brunet-Jailly, art. cit.

¹⁹Entretiens, experts en développement, Paris (novembre 2014) et Bamako (février 2015).



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Antonin TISSERON > suite

Ceci étant, par-delà ce constat des limites de l'action des partenaires extérieurs, leur marge de manœuvre et leur impact sont réels. Mais au regard des fractures qui se sont creusées et se creusent encore, c'est une question de méthode qui se pose pour tenter d'instaurer une paix durable dans le pays, enjeu premier et bien supérieur à la lutte contre le « terrorisme ». Comme le rappelait en avril dernier le tchadien Acheikh Ibn Oumar, « la question n'est pas d'éliminer tout risque terroriste, mais c'est plutôt de connaître la capacité de l'État et de la société à gérer ce risque »²⁰. Or la véritable paix n'est pas simplement le silence des armes. C'est une réconciliation entre les ennemis d'hier – qui ne passe pas exclusivement par des mesures financières, des incorporations ou un transfert de compétences –, une paix sociale nécessitant de réparer les déchirures dans le tissu national par des discours forts, des mesures à forte teneur symbolique, et surtout une refondation de l'État et de la société. En d'autres termes, il faut dépasser les accords d'Alger, renouveler la méthode de discussion avec un élargissement aux groupes armés non présents mais souhaitant participer et surtout favoriser les échanges entre les parties maliennes, à tous les niveaux, qu'il s'agisse des représentants de l'État, des groupes armés, des autres autorités (traditionnelles ou religieuses), et même de l'ensemble de la

population²¹. Cela repose sur un dialogue direct inter-malien, ou plutôt des dialogues inter-maliens, entre les ressortissants du Nord et du Sud, mais également entre les communautés du Nord, pour à la fois refermer les cicatrices de l'Histoire et celles des conflits présents.

Tout cela se prépare et demandera du temps, beaucoup de temps, et les Maliens sont les premiers concernés, sans lesquels rien n'est possible. Tout cela nécessite également un effacement du devant de la scène des négociations des partenaires internationaux, pour favoriser un dialogue entre Maliens sans s'y substituer et une appropriation du processus de paix. Il leur faudra cependant rester présents, et d'abord en tentant d'enrayer les dynamiques conflictuelles, à travers le respect du cessez-le-feu et la lutte contre un trafic de drogue qui constitue un facteur de déstabilisation majeur. Pour cause,

outre son impact sur le tissu social et l'image de l'État, il alimente les violences du fait à la fois des affrontements pour son contrôle et des sommes d'argent générées, qui permettent aux groupes armés de s'approvisionner en armes et munition²². Chacun doit donc prendre ses responsabilités. Le cas échéant, le Mali restera une poudrière.

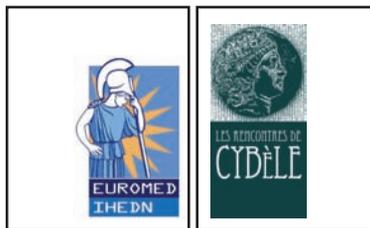


²⁰Acheikh Ibn Oumar, « Mali : difficile chemin vers la paix », *Afrique Asie*, avril 2015, pp. 30-31, p. 31.

²¹« Les parties se sont rarement retrouvées pour des séances de négociations ou de révision du contenu de l'accord. La médiation algérienne s'est chargée de ce travail en recueillant les avis écrits des parties pour faire avancer le texte. » (*International Crisis Group*, op. cit., p. 5)

²²Deux petits avions se sont posés, entre les 13 et 15 mars derniers, dans le nord-est du pays, avec à leur bord 500 kilos de cocaïne. L'un vers Ménaka, à proximité de la frontière nigérienne. L'autre à une soixantaine de kilomètres de Tabankort. Boris Thiolay, « Cocaïne : révélations sur la poudrière malienne », *L'Express*, 28 mai 2015.





Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN



Abdenmour BENANTAR

La piste bilatérale Algérie-Tunisie de sécurisation des frontières : un modèle pour la région ?

Maître de conférences à l'Université Paris 8, ancien maître de conférences à l'Université de Batna (Algérie), maître de recherche au CREAD (Alger) et Research Fellow au Collège de défense de l'OTAN (Rome).

Ses travaux de recherche portent notamment sur les questions de sécurité en Méditerranée.

Il publie régulièrement des articles dans des revues académiques en arabe, en français et en anglais.

Il a notamment publié : Le Moyen-Orient en quête d'un ordre régional 1945-2000 (Paris 2015).

Il a dirigé divers ouvrages collectifs, dont : Europe et Maghreb: proximité immédiate, distanciation stratégique (Alger 2010).

La présente contribution se propose d'examiner très brièvement la coopération en matière de sécurité entre l'Algérie et la Tunisie. Une coopération qui s'inscrit à la fois dans une pers-

pective de prévention et de réponse aux risques et aux menaces se développant sur leur frontière commune et dont les sources ne sont pas toutes endogènes. On évoquera d'abord le dispositif de sécurité mis en œuvre par l'Algérie et sa coopération soutenue avec la Tunisie. Eu égard à l'interaction croissante entre facteurs endogènes et exogènes du terrorisme et à la régionalisation de menaces hybrides, on analysera ensuite les perspectives d'une coopération triangulaire algéro-franco-tunisienne. Mais il convient tout d'abord de s'arrêter sur les notions de risque et de menace.

Risques et menaces : différenciation, perception, construction...

Comment les différencier ? On peut dire que les menaces se distinguent des risques¹ par trois caractéristiques essentielles : incertitudes ; degré de dangerosité-gravité et remise en cause des fondements de l'État et/ou de la société ; ruptures (qu'elle peut induire). Un risque peut donc devenir à un moment donné une menace, même si le processus de construction fausse l'appréciation « objective » du risque comme de la menace. D'ailleurs, « dire » (la sécurité) le risque ou la menace, les « décréter » est un « acte de langage » (*speech act*)², d'où la sécuritisation, à savoir le processus par lequel une question ne relevant pas de la sphère de

la sécurité devient un problème de sécurité. Quant à la désécuritisation, elle consiste en le processus par lequel un problème est retiré de la sphère sécuritaire.³ Cette analyse peut également s'appliquer à la menace. Quant aux risques, Claude Gilbert parle de « fabrication » (de risques) et de « mise en risque » (notion introduite en 1986 par François Ewald).⁴ Décréter les risques (et les menaces) est aussi le résultat de transactions et de marchandages entre différents groupes d'intérêts et de pression.⁵ D'ailleurs, c'est en raison de cet aspect instrumental du risque et de la menace que rares sont les menaces qui font l'unanimité dans un pays. Élever un risque au rang d'une menace n'est donc jamais un processus neutre, mais l'expression d'intérêts de certains acteurs en présence (gestionnaires de la sécurité, groupes d'intérêts, institutions, opinion publique, associations...).

Les risques et la menace sont l'objet d'une double « entreprise » de perception et construction. Au plan perceptuel, ce qui peut être considéré comme une menace pour A, ne l'est pas forcément, loin s'en faut, pour B et vice-versa. Le caractère subjectif de la menace est donc primordial. D'ailleurs, la menace n'est ni objective, ni subjective mais intersubjective. Et c'est au niveau de la perception que l'essentiel se joue quant à son appréciation et à

¹Sur les risques, voir l'excellente analyse, appliquée plus au moins au contexte interne français, de Claude Gilbert, « La fabrication des risques », Cahiers internationaux de sociologie, n°144, vol. cxiv, 2003/1, pp. 55-72.

²Cf., Ayce Ceyhan « Analyser la sécurité : Dillion Wæver, Williams et les autres », Cultures & Conflits, n°31-32, printemps-été 1998, pp. 39-62 ; Jef Huysmans, « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », Cultures & Conflits, n°31-32, printemps-été 1998, pp. 177-202. Il convient de souligner, à ce propos, la gestion des menaces en termes communicationnels et discursifs en France (mais aussi en Espagne, aux États-Unis...) où la communication et le discours politiques essayent de bannir l'expression « État islamique » du vocabulaire politico-médiatique au profit de Daech, l'acronyme arabe de l'État islamique au Cham et en Irak. À noter que le sens à forte connotation géopolitique et historique de Cham (bilad al-cham) – appelée parfois Grande Syrie – se perd dans la traduction française car rendu par Syrie. Dans son acception arabe ancienne, le Cham correspond à une entité géographique qui englobait la Syrie, le Liban, la Palestine, la Jordanie (et la zone turque d'Iskenderun, une province syrienne à l'époque de l'empire Ottoman et du mandat français que la France a cédée à la Turquie en 1939). Le Cham correspondait, pour les Arabes, aux territoires situés au nord-ouest de la Péninsule arabique, alors que le Yémen correspondait à ceux situés au sud de la Péninsule. Le Cham était également considéré comme le versant gauche (du Hijaz – partie occidentale de l'Arabie Saoudite – et de la Mecque) par opposition au versant droit (Yémen).

³Cf.: Ole Wæver, « Securitization and Desecuritization », in Ronnie D Lipschutz (ed.), On Security, New York, Columbia University Press, 1995, pp. 45-86.

⁴Gilbert, op.cit., p. 57.

⁵Ibid., pp. 61-71.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Abdennour BENANTAR > suite

son seuil d'acceptabilité ; seuil de tolérance. On peut illustrer cette différence à travers les cas de l'Algérie et de la Tunisie. Pour la première, compte tenu de sa taille et de ses capacités, le terrorisme ne constitue pas une menace pour elle mais un risque. Le risque terroriste est donc bien réel mais n'atteint pas le rang d'une menace. Alors que pendant les années quatre-vingt-dix, le terrorisme était une réelle menace remettant en cause les fondements de l'État et de la société. En revanche, la Tunisie, aux capacités limitées et en pleine processus transitionnel, le terrorisme constitue une menace. Par ailleurs, la distance géographique joue un rôle déterminant en la matière : une menace en Tunisie peut être appréhendée en Europe du Sud comme un risque. Autrement dit, les intérêts (immédiats ou lointains) comme la distance géographique affectent la perception du risque/menace. Ainsi, l'interdépendance (in)sécuritaire dépend du facteur géographique, de la réalité (portée et limites) de la menace et des intérêts d'où cette différenciation menaces au Sud/risques au Nord de la Méditerranée.

Les menaces ne sont pas données, mais construites. Même si on peut partir d'une certaine réalité, elle-même biaisée par les perceptions, on procède toujours à une construction de la menace. À la vision jugée plutôt statique et objectiviste des relations internationales,

des deux courants réaliste et libéral, les constructivistes, et plus précisément Nicholas Onuf, opposent celle d'un monde « socialement construit » affirmant que « les 'gens font la société, et la société fait les gens' ». ⁶ Les constructivistes soutiennent que la menace est socialement construite. Pour Alexander Wendt, les menaces n'existent pas en tant que telles mais elles sont socialement construites. Les acteurs agissent envers les objets sur la base des significations qu'ils ont pour eux. ⁷ Barry Buzan, Ole Wæver et Jaap de Wilde (école de Copenhague) affirment qu'« Exceptés les chars traversant les frontières, il y a très peu de menaces objectives ». ⁸

Pour illustrer le caractère construit de la menace, on peut citer l'invasion de l'Irak par les États-Unis, en 2003, qui est un cas d'école en la matière. Les néoconservateurs américains ont construit une « menace irakienne » (armes de destruction massive). À travers des pratiques discursives et des manipulations politico-médiatiques et sécuritaires (des rapports des services de renseignements orientés) ont fini par convaincre les Américains de l'existence d'une « menace irakienne ». Or, les États-Unis ont envahi et occupé l'Irak précisément parce qu'il ne disposait pas de l'arme nucléaire (on ne s'en prend pas à un État doté de l'arme nucléaire). En somme, à l'instar de la sécurité, ⁹ la menace est ce que l'on en fait.

Dispositif de coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Tunisie

L'Algérie évolue dans un environnement régional de plus en plus instable dont l'instabilité ne découle pas de la puissance des États mais de leur faiblesse, fragilité voire effondrement. Cette configuration régionale nouvelle rend évidemment la coopération interétatique problématique en raison de l'absence d'interlocuteur étatique de l'autre côté de la frontière (exemple de la Libye). En développant une coopération de plus en plus soutenue avec la Tunisie, les autorités algériennes participent de fait de la consolidation de l'État tunisien en cette phase transitionnelle fragile.

Le gouvernement algérien développe sa coopération avec la Tunisie en adoptant pratiquement les mêmes mesures mises en œuvre dans les différentes pistes bilatérales (avec le Mali, le Niger, la Libye à un moment donné...), mais d'une manière beaucoup plus approfondie. Parmi ces mesures : accord de sécurité ; organisation de patrouilles communes sur les frontières; échange du renseignement ; repérage et surveillance des sentiers susceptibles d'être utilisés par les groupes terroristes et les trafiquants... Pour adapter ses forces aux nouveaux risques et menaces et gagner en proximité et donc en réactivité et en efficacité,

⁶Alex MacLeod, « L'approche constructiviste de la politique étrangère », in : Frédéric Charillon (dir.), *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences po, 2002, p. 68.

⁷Alexander Wendt, « Anarchy is What States Make of It: the Social Construction of Power Politics », *International Organization*, vol. 46, n°2, Spring 1992, pp. 396-397.

⁸Barry Buzan, Ole Wæver and Jaap de Wilde, *Security: a New Framework for Analysis*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1998, p. 57.

⁹« La 'sécurité' est ce que l'on en fait. C'est un épiphénomène créé intersubjectivement », Ken Booth, « Security and Self Reflections of Fallen Realist », *YCISS Occasional Paper*, n°26, October 1994, p. 16.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Abdennour BENANTAR > suite

l'Algérie a procédé à leur restructuration en déplaçant les commandements régionaux de certaines unités, comme le Groupement des gardes-frontières, vers des zones frontalières.

La coopération algéro-tunisienne implique les armées et les différents corps de sécurité. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, les armées algérienne et tunisienne ont créé, en juin 2013, une commission militaire de coordination chargée de prévenir le passage d'éléments terroristes et le trafic en tout genre. Dans cette optique, l'armée algérienne a adopté un plan de sécurité (similaire à ceux mis en œuvre sur les frontières avec la Libye et le Mali) portant, entre autres, sur la création d'une vingtaine de zones militaires mises sous l'autorité des 4ème et 5ème régions, se partageant la protection de la frontière avec la Tunisie (longues de 965 km). De son côté, l'armée tunisienne a pris des mesures similaires.¹⁰

À cela s'ajoutent des mesures opérationnelles significatives prises par les commandements militaires des deux États : coordination des opérations d'écoute et de surveillance des communications ; renforcement des points de contrôle terrestres ; échange rapide d'information ; conduite d'opérations de surveillance aérienne de toute la bande frontalière ; conduite d'opérations militaires limitées de part et d'autre de la frontière, y compris sur le triangle fronta-

lier Algérie-Tunisie-Libye¹¹... Pour compléter cette gamme de mesures, les deux pays ont convenu de mener des enquêtes sur les réseaux de recrutement de terroristes dans les zones frontalières notamment et de lutter contre la contrebande transfrontalière afin de priver les groupes terroristes de sources de financement. Il convient de rappeler que des avions de surveillance et de reconnaissance de l'armée algérienne surveillent la frontière avec la Tunisie depuis mai 2013 dans le cadre d'un plan de sécurisation des zones frontalières impliquant le déploiement de plus de 6000 hommes. Et ce en coordination avec l'armée tunisienne.¹²

Pour cadrer cette coopération soutenue, un accord de sécurité a été signé, le 27 mai 2014, à l'occasion de la réunion de la commission mixte de haut niveau chargée des questions de sécurité. Il comporte quatre axes : réunions bilatérales entre structures en charge de la protection des frontières ; coordination des actions sur le terrain et mise en place d'une coopération opérationnelle pour lutter contre le terrorisme, la contrebande et la criminalité transfrontalière ; échange du renseignement ; échange des expériences dans les domaines de la sécurité aux frontières, de la lutte contre la criminalité et la formation spécialisée des cadres militaires dans les deux pays.¹³

C'est probablement dans le cadre de cet accord que le gouvernement algérien a décidé, fin juillet 2014, d'accorder une aide militaire (matériel) à la Tunisie pour lutter contre le terrorisme et assurer la formation ses unités spéciales. C'est une évolution importante dans les relations bilatérales que résume Ramtane Lamamra, ministre algérien des Affaires étrangères, dans ces termes : « la coordination et la coopération (...) ont atteint un niveau stratégique sans précédent, d'autant plus que les deux pays ont une vision commune dans le domaine sécuritaire ainsi que dans tous les autres domaines ». ¹⁴ En effet, la coopération bilatérale est soutenue et va au-delà des questions frontalières pour inclure les questions militaires, politiques et économiques (développement des zones frontalières, aide financière¹⁵...).

La coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Tunisie est de loin la plus développée au monde arabe et la moins problématique au plan politique dans la mesure où les deux pays n'ont pas de visées politiques au plan régional (contrairement à la coopération égypto-saoudienne par exemple). De ce fait, elle peut s'avérer un modèle pour la région élargie, dans ses dimensions ouest-méditerranéenne, intermaghrébine et sahélienne.¹⁶

¹⁰El Khabar (Alger), 09/06/2013.

¹¹Les forces algériennes conjointes (armée, gendarmerie, gardes-frontières...) déployées – jusqu'en mai 2014 – sur le triangle frontalier Algérie-Tunisie-Libye auraient dépassé les 12000 hommes.

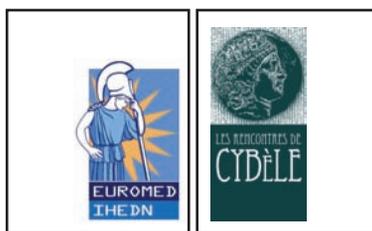
¹²El Khabar, 20/07/2014 et 15/05/2013.

¹³Site du ministère tunisien de la Défense – (consulté le 30/08/2014).

¹⁴<http://www.alaraby.co.uk/politics/b150e04a-0b9c-4f1f-89de-0db0a90fa22e#sthash.8pGRcov1.dpuf> (consulté le 08/06/2015) – en arabe.

¹⁵L'Algérie lui a octroyé une aide de 100 millions de dollars en 2011 et 250 millions en mai 2014 (une partie sous forme de crédit préférentiel, l'autre non remboursable, auxquelles s'ajoute un dépôt de 100 millions de dollars à la Banque centrale tunisienne).

¹⁶Sur la sécurité dans cette région élargie voir, Abdennour Benantar et Salim Chena, *La sécurité en Méditerranée occidentale face aux bouleversements au Maghreb et au Sahara*, Paris, Collection Bibliothèque de l'Iremmo/L'Harmattan, 2015, 119 p.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Une perspective de coopération triangulaire Algérie-France-Tunisie ?

Le rôle de la France est quelque peu compromis par une tendance consistant à dire aux uns et autres, au Maghreb, ce qu'il veulent entendre. D'ailleurs, il suffit de comparer les déclarations des présidents français en visite dans les capitales maghrébines pour s'en rendre compte. Cette politique, car c'en est une, a pour but de renforcer les pistes bilatérales France-pays maghrébin. Or, ce faisant elle entrave l'émergence de toute perspective de coopération intermaghrébine. D'ailleurs, le fait que le France n'ait jamais su/pu ou voulu lancer une sorte de fora franco-maghrébin (par exemple un sommet franco-maghrébin ou un conseil franco-maghrébin) se réunissant régulièrement, témoigne de la primauté de la dimension bilatérale sur la dimension multilatérale. De leur côté, les États maghrébins préfèrent aussi la perspective bilatérale en raison d'une méfiance (intermaghrébine) réciproque et des « promesses » de la France : éventuels gains à obtenir en cherchant à se distinguer, à se démarquer des autres.

À ces entraves structurelles vient se greffer un problème d'ordre conjoncturel, à savoir la controverse sur l'intervention étrangère. La France se montre de plus en plus interventionniste depuis ses interventions en

Libye et au Mali et pousse ses partenaires, notamment l'Algérie, à non seulement adhérer à sa stratégie mais aussi à prendre le relais. Or, pour l'Algérie toute intervention de ses forces en dehors de ses frontières est exclue. Il faut dire à ce propos que certaines puissances occidentales dont la France sont prises au piège des interventions. Toute intervention est productrice de troubles et d'instabilité, et rarement de stabilité et de sécurité, d'où la tentation forte d'une deuxième intervention pour corriger les effets pervers et les ratés de la première, et par la suite une troisième pour en corriger ceux de la deuxième et ainsi de suite... L'Irak et la Libye ne sont-ils pas devenus un danger pour eux-mêmes, pour leurs voisins et pour les puissances qui y sont intervenues.

Au-delà de ces entraves structurelles et conjoncturelles, comment peut-on envisager un rôle

de la France dans le renforcement de la piste algéro-tunisienne dans une perspective triangulaire algéro-franco-tunisienne ? Puisque le niveau politique est plus au moins bloqué pour les raisons que l'on vient d'expliquer, on peut s'intéresser au plus bas dénominateur commun, à savoir les intérêts de sécurité dans leur dimension minimale. Certes, ils ne convergent pas tous, mais en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé il y a une convergence tripartite d'intérêts, indépendamment des conceptions et des motivations des uns et des autres.

Autrement dit, c'est en matière de coopération pratique que cette piste de coopération tripartite peut se révéler importante, pour ne pas dire nécessaire. Il s'agit de la coopération dans la lutte contre les réseaux terroristes et le crime organisé qui peut prendre diverses formes : entraînement et

formation (des unités spéciales tunisiennes par les forces françaises et algériennes) ; livraison d'équipement et du matériels français aux forces algériennes et tunisiennes chargées de la sécurisation de la frontière commune ; échange du renseignement... On peut même envisager, si les conditions politiques le permettaient, une contribution des moyens de surveillance français dans les opérations algéro-tunisiennes de sécurisation des frontières...

Comme on vient de le voir, cette coopération pratique est déjà à l'œuvre entre l'Algérie et la Tunisie. La France entretient des rapports privilégiés avec la Tunisie et ses relations avec l'Algérie ont connu une nette évolution depuis la crise malienne avec l'ouverture de l'espace aérien algérien à l'armée de l'air française, nonobstant la désaccord sur l'intervention étrangère. Les conditions politiques, dans leur dimension minimale, et les conditions, pour ne pas dire les exigences, sécuritaires sont réunies pour amorcer cette coopération triangulaire. L'objectif stratégique d'une telle entreprise n'est pas le lancement de cette piste en soi, mais surtout d'en faire une rampe de lancement d'une multilatéralisation de la coopération en matière sécuritaire dans la région élargie.





Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN



par Louis CAPRIOLI
Quelles réponses face à l'effondrement de l'État libyen ?

Conseiller Spécial du Président du groupe GEOS.

Inspecteur général honoraire de la Police nationale, ancien sous-directeur à la Direction de la Surveillance du territoire, en charge de la lutte contre le terrorisme international.

Le Sahel, qui préoccupe depuis 2012 la communauté internationale après l'occupation du Nord Mali par les groupes rebelles maliens et les katibas d'AQMI, d'Al Mourabitoun, du Mujao et d'Ansar Eddine, est une zone de non droit depuis

très longtemps. La situation au Sahel n'est donc pas un phénomène nouveau que nous découvrons.

La criminalisation du Sahel avec les trafics de drogue, de cigarettes, de migrants, de voitures volées et de produits contrefaits n'a pas surgi brutalement et récemment dans le paysage de cette région. Les narcotrafiants d'Amérique Latine avec la mafia calabraise, la N'Drangheta, ont fait de l'Afrique et de certains pays africains des réceptacles de tout le trafic de cocaïne, qui est ensuite acheminée vers l'Europe. Les financements retirés de ces activités criminelles ont permis le développement du terrorisme et des conflits ethniques.

Le Sahel est devenu aussi et surtout une zone de déploiement des terroristes du fait de la faiblesse des Etats et des conflits ethniques. Le Sahel est depuis les indépendances des années 1960, le lieu de multiples révoltes des Touaregs ; les crises se sont succédées jusqu'à aujourd'hui faute de l'application et du respect des différents accords par les différents pouvoirs de Bamako. La signature le 20 juin 2015 dans la capitale malienne des accords d'Alger par les trois mouvements Touaregs, jusqu'alors réticents, représente un espoir au Sahel, mais tout reste à régler. Les organisations criminelles y sont toujours actives et la menace terroriste prend de l'ampleur avec une Libye devenue un trou

noir et le hub de tous les groupes terroristes jihadistes

Le thème, qui nous est proposé « **Le Sahel ou une nouvelle diagonale de coopération entre la France, l'Algérie et la Tunisie** », nous renvoie vers ce nouvel acteur incontournable dans notre réflexion, la Libye, dont tout dépend pour :

- soit la sécurisation et une pacification en douceur de la zone,
- soit des risques d'extension du terrorisme mais aussi des actions militaires qui seraient engagées contre l'organisation Daesh, dont le développement en Libye est une menace régionale.

La Libye n'est pas le seul pays crisogène, plus au Sud les terroristes de Boko Haram, qui sont opérationnels au Nord Nigéria et dans tous les pays riverains, Niger-Tchad-Cameroun, sont aussi une menace pour les pays du Sahel et notamment le Niger voire le Tchad, même si ce dernier dispose d'une capacité de ripostes et de frappes contre les groupes réfugiés en Libye et contre Boko Haram. Les derniers attentats à N'Djamena en juin 2015 révèlent l'ampleur et la capacité de frappes des djihadistes nigériens, qui ont fait allégeance au calife de Daesh.

Le Sahel est « attaqué » au Nord par les forces djihadistes d'AQMI, d'Ansar Eddine et d'Al Mourabitoun réfugiées en Libye et doit faire face au Sud

à l'expansionnisme de Boko Haram ou plutôt de la « Province Ouest Africaine de l'Organisation de l'Etat Islamique ». Faute de temps, je me limiterai à examiner la situation au Nord du Sahel, le Sud du Sahel est confronté à la sauvagerie de Boko Haram, qui se déchaîne chez ses voisins.

Pour aborder cette thématique de la « diagonale », je serai conduit à établir un constat ayant au centre de nos préoccupations la situation en Libye, puis les menaces qui en découlent pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

L'acronyme Daesh a été prononcé et inévitablement il nous faut examiner cette nouvelle matrice du djihadisme qui s'exprime avec réussite en Irak et en Syrie avec l'ambition d'étendre le Califat du Turkestan Oriental (le Xing Xiang) jusqu'à l'Atlantique et depuis l'Afrique de l'Est en Somalie en rejoignant le Nigéria pour atteindre l'Andalousie au Nord.

Enfin je terminerai par les actions et les opérations à mener pour y faire face.

L'exercice, auquel nous nous livrons, montrera aussi les difficultés pour mettre en place une coopération entre trois partenaires, chacun ayant des intérêts, des analyses et des approches différentes pour répondre à ces crises en Afrique du Nord et au Sahel.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Louis CAPRIOLI > suite

I. Le constat :

Pour envisager des échanges et des coopérations à trois, faut-il encore apprécier si les trois partenaires formeraient un ensemble cohérent pour répondre aux défis auxquels les trois pays sont confrontés. Or quand on examine l'environnement, il apparaît que le sujet est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît et fait ressortir de multiples partenaires potentiels et d'acteurs dont le « Groupe des Trois » doit tenir compte. Il faudrait en tenir compte, mais ce n'est pas l'objet aujourd'hui.

A. Situation en Libye, la réalité actuelle

1. Un effondrement de l'Etat libyen:

Il représente de multiples et incommensurables défis pour la communauté internationale et les pays riverains de la Libye en raison de la multiplicité des centres de pouvoirs et des conflits armés entre les différentes factions qui ont émergé depuis la chute de Kadhafi en 2011.

La Libye est traversée par des contentieux historiques, régionaux, ethniques, tribaux et connaît en plus l'émergence du terrorisme jihadiste dont celui de Daesh. « L'Etat islamique » n'est pas engagé sur le théâtre moyen oriental et en Afrique à des actes de pur terrorisme mais cette mouvance mène une **guerre** au sens classique du terme, une **guerre** de plus en plus active et efficace ; Cet Etat

Islamique n'est pas le seul perturbateur en Libye, il convient d'y ajouter d'autres organisations terroristes djihadistes déjà actives au Maghreb et au Sahel, qui se sont réfugiés en Libye au Sud comme au Nord après soit l'intervention de la France au Sahel soit après le retour à un Etat de droit en Tunisie.

Les zones de combats ne cessent de se développer sur l'ensemble du territoire et pèsent sur au moins trois Etats riverains, la Tunisie, l'Algérie et aussi la France trois pays de la Méditerranée, mais ce ne sont pas les seuls autres pays concernés. La France est en plus une cible pour son engagement militaire au Sahel depuis janvier 2013. Pour être complet j'ajouterai que la situation dégradée en Libye impacte actuellement et directement aussi la sécurité de l'Egypte, du Tchad, du Niger et du Mali.

Certes le chaos libyen est apparu après l'intervention de l'OTAN en 2011, mais les révoltes de Benghazi, de Misrata, de Zintan et des autres villes libyennes annonçaient à mon sens l'effondrement du régime du Guide. La situation en Libye, en l'absence de l'intervention de l'OTAN et d'autres nations, aurait basculé comme c'est le cas de la Syrie de Bachar en 2011, sans que les Occidentaux soient intervenus pour le renversement du régime syrien, d'autres Etats de la région s'en sont chargés, avec les résultats que l'on connaît. Jabat

Al Nosra, qui est une filiale d'Al Qaida en Syrie, est soutenue par l'Arabie Saoudite, la Turquie, le Qatar pour lutter contre Bachar mais aussi contre Daesh. Quel paradoxe !!!

En 2011, le Qatar et la Turquie sont intervenus en Libye pour soutenir les Frères Musulmans comme ils l'ont fait aussi en Syrie. Faute d'intervention de l'OTAN, il y aurait en Libye des centaines de milliers de morts et d'exilés. Tous les pays du Golfe, l'Arabie Saoudite et la Turquie auraient soutenu les « révolutionnaires » et les massacres de civils par les mercenaires de Kadhafi auraient été effroyables. Et aujourd'hui tous souhaiteraient une intervention occidentale.

Il y a eu incontestablement une faiblesse des représentants du peuple libyen, qui se sont succédés dans le cadre d'élections démocratiques, qui furent incapables de désarmer les katibas qui proliféraient, les gouvernements ont refusé toute ingérence étrangère pour les aider dans la gouvernance et contrôler les énormes dépôts d'armes ouverts à tout un chacun. De plus Russes et Chinois ne voulaient plus d'actions en Libye des Occidentaux.

La réalité politique, sociologique de la Libye en 2011, après la mort de Kadhafi, a montré que ce dernier avait brisé durant 30 ans de pouvoir toute vie politique, associative et sociale en Libye. La société civile libyenne avait été brisée

et/ou elle n'a en réalité jamais existé sur l'ensemble du territoire libyen.

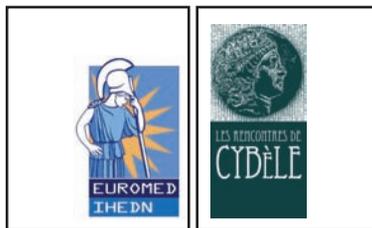
De 2011 à 2014, la désintégration de la Libye n'a cessé de devenir une réalité ; la loi de novembre 2012, dite Loi d'Isolation Politique, est aussi responsable de ce chaos. Elle excluait de l'armée de l'administration tous ceux qui étaient liés au système de Kadhafi, ce blocage a rendu impossible toute réconciliation nationale comme ce fut le cas avec la Débaathisation en Irak.

A cet éclatement de l'Etat unificateur sont venus s'ajouter des acteurs extérieurs, des Etats (Turquie, Qatar, Egypte), ou des organisations terroristes domestiques et internationales, Daesh et Al Qaida.

Les élections de juin 2014, avec un faible taux de participation, ont entraîné depuis un affrontement armé entre le nouveau gouvernement sorti des urnes, qui a été chassé de Tripoli par Farj al Libya et s'est réfugié à Tobrouk en étant reconnu par la communauté internationale, et l'ancien Parlement dont le bras armé, Farj Al Libya, a soutenu l'ancien gouvernement, qui s'est installé à Tripoli.

2. Des forces antagonistes nombreuses :

Deux gouvernements, deux forces armées qui s'affrontent en permanence. Avec tous ces acteurs nous sommes dans des affrontements entre Cyrénaïque, Tripolitaine et Fezzan



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Louis CAPRIOLI > suite

Dans le cadre de « l'opération Dignité » lancée en mai 2014 par le général Aftar pour chasser les islamistes de Benghazi, il se heurtera à une « coalition révolutionnaire » composée des groupes suivants :

• **Le Conseil Consultatif de la Shoura des Révolutionnaires de Benghazi CCRB:**

Les gouvernements de Tobrouk et de Tripoli sont aussi confrontés à une multitude d'ennemis :

- **Ansar Al Sharia** : Ce groupe jihadiste a fait allégeance à Ayman Al Zawaheri le successeur de Ben Laden à la tête d'Al Qaida

• **La filiale libyenne de l'EI** : Daesh est implanté à Nofila, Zurawa, Benghazi, Derna, Sabratha et Syrte et veut se développer vers le croissant pétrolier au Sud et rallier Boko Haram au Nigéria. Daesh a déclaré, le 30 5 2015 sur Twitter, la guerre à Farj Al Libya :

« **Les apostats de Fajr Libya...doivent savoir qu'une guerre se profile pour purger la Terre de leur crasse, à moins qu'ils se repentent et retournent à leur vraie religion** ».

• **Force de la Cyrénaïque** : une coalition initialement hostile aux islamistes, qui pourraient à terme rejoindre Daesh.

• **Au Sud Libye**

Dans le Sud libyen, au Fezzan, la situation est extrêmement

dangereuse avec plusieurs conflits et la présence de djihadistes réfugiés. Cet immense territoire de 2.000km de frontières voit passer tous les trafics, armes, drogue, migrants. Il est sous le contrôle de plusieurs acteurs puissants mais actuellement rivaux et en conflit et que l'on retrouve au Tchad, au Niger et au Mali :

- Les tribus arabes
- Les tribus touarègues à l'Ouest, qui sont proches de Farj al Libya et qui ont des relations ambiguës avec les groupes djihadistes repliés au Fezzan
- Les tribus Toubous à l'Est, proches du gouvernement de Tobrouk

B. Le paysage sécuritaire dans les trois pays, France, Algérie, Tunisie et les autres pays du front sahélien : Les menaces qui en découlent

Pour tenter d'apporter des réponses aux périls qui nous

menacent, encore faut-il connaître l'ampleur des menaces auxquelles nos trois pays sont confrontés.

1. Tunisie :

Les forces de sécurité tunisienne et l'armée procèdent régulièrement et systématiquement à des neutralisations de cellules terroristes, à des découvertes de caches d'armes, dont le point commun est la Libye, d'où proviennent ces armes et où se forment les terroristes.

Le maquis du mont Chaambi avec l'implantation d'Okba Ibn Nafaa, un groupe affilié à Al Qaida et lié à AQMI est une verrue où des membres d'AQMI ont apporté leur savoir-faire; il existe des déplacements de membres d'AQMI entre l'Algérie et la Tunisie obligeant les Tunisiens et les Algériens à déployer des forces pour empêcher ces mouvements de terroristes entre les deux pays.

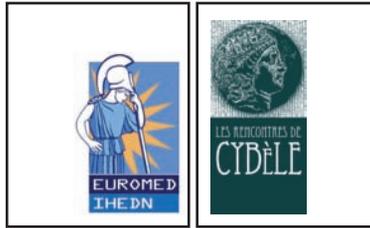
Non seulement la Tunisie a sur son sol des cellules terroristes et

à sa frontière Est un réservoir de combattants et d'armes, en plus elle doit redouter le retour des djihadistes tunisiens présents dans la zone syro-irakienne où ils combattent aux côtés de Daesh. Selon les chiffres du ministre de l'Intérieur tunisien, il y aurait 3.800 djihadistes tunisiens en zone syro-irakienne, plusieurs centaines auraient trouvés la mort et plus de 500 seraient revenus en Tunisie.

Les menaces en Tunisie : Elles sont nombreuses

- Développement des cellules terroristes, qui sont en permanence démantelées par les services et par l'armée
- Multiplication des trafics d'armes entre la Libye et la Tunisie
- Installation de caches d'armes pour des cellules dormantes
- Réactivation de cellules dormantes composées d'individus ayant acquis une expérience terroriste et/ou militaire soit en zone Syrie-Irak soit ayant reçu une formation en Libye.





Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Louis CAPRIOLI > suite

- Constitution en Libye de kati-bas composées de Tunisiens ayant des agents en Tunisie pour lancer des opérations depuis le sol libyen,

La Tunisie est bien confrontée à une menace stratégique déclinée par Daesh.

2. France :

Depuis 2011, des cellules terroristes liées à la scène syro-irakienne en lien avec Daesh sont actives en France, comme l'ont prouvé les attentats de Coulibaly revendiqué par Daesh et ceux des frères Kouachi revendiqués par Al Qaida au Yémen, AQPA.

Le 23 mai 2015 le ministre de l'Intérieur dressait le tableau suivant :

Triplement du nombre de Français impliqués dans les filières djihadistes depuis le début 2014.

Leur nombre :

- **1700**, dont environ **450** présents en Syrie ou en Irak,
- **350** revenus en France,
- **350** en transit vers les zones de conflit,
- **273** ont quitté la zone Syrie/Irak
- Plus de **500** ont manifesté des velléités de départ.
- « Les cellules dormantes », c'est-à-dire des vétérans du djihad, et ceux, environ un millier, qui appellent ou provoquent au terrorisme sur Internet et qui sont suivis par la plateforme

Pharos. Tous ces objectifs représentent plus de 3.000 individus.

- La féminisation des djihadistes: les services suivent actuellement 365 femmes, dont 43 mineures des de plus de 15 ans. Un tiers sont des converties et 123 sont actuellement en Irak.

Début mai 2015, la Garde des Sceaux a apporté les précisions suivantes sur les filières pour la Syrie et l'Irak, la majorité des enquêtes portent sur la mouvance de Daesh.

Menaces contre la France :

La scène syro-irakienne est déjà une grave menace pour les intérêts français sur son sol et dans le monde. L'aggravation et la détérioration de la situation notamment en Libye fait planer de nouvelles menaces contre la France sur son territoire avec le risque que la Libye accueille des volontaires français si Daesh réussissait sa stratégie d'implantation et de développement en Libye.

De plus si Daesh disposait de bases en Libye sa stratégie d'expansion au-delà des frontières libyennes marquerait un tournant décisif au Sahel, qui est incontestablement la zone la plus vulnérable et où Daesh peut disposer de filiales qui seraient son bras armé opérationnel.

3. Algérie :

Certaines zones à l'Est d'Alger connaissent encore une présence de groupes d'AQMI, qui sont systématiquement éradiqués par les opérations de l'armée, qui doit consacrer son déploiement sur la frontière Est à contrôler les mouvements en les deux pays la Tunisie et l'Algérie mais aussi plus au Sud entre la Libye et l'Algérie.

Le groupe Jund Al Khilafah responsable de l'assassinat le 23 septembre 2014 du Français Gourdel a été en partie éliminé lors de diverses opérations.

Ainsi l'armée algérienne a mené dans la deuxième quinzaine de mai 2015 des opérations vers Bouira et a abattu une vingtaine de terroristes parmi lesquels des membres d'AQMI et des Soldats du Califats, groupe qui a fait allégeance à Daesh en août 2014.

La situation en Libye est une grande préoccupation pour les forces armées et les services algériens. Depuis l'attaque en janvier 2013 du site gazier d'In Amenas par des hommes de Belmokhtar, les autorités ont réorganisé tout leur dispositif aux frontières et notamment aux frontières Sud et Est, Mali, Niger et Libye.

4. Les différentes menaces affectant les trois pays

a) Daesh en Afrique :

Les combattants de Daesh se déploient en Libye et présentent une menace permanente pour la Tunisie, l'Algérie et la France. Les objectifs de Daesh apparaissent au travers de ses vidéos et de ses publications qu'il convient d'examiner avec soin en étant conscient qu'il s'agit certes de propagande, mais... Si Daesh n'est pas neutralisée à temps en Libye, l'organisation réussira, grâce aux soutiens de la « Maison mère » en Irak et en Syrie, à s'y implanter durablement.

Daesh menace la sécurité du trafic maritime en Méditerranée avec le contrôle de 200 km de côtes et des ressources pétrolières dans le croissant pétrolier au Sud de Syrie. Avec Daesh en Libye ce sont des camps de formation pour tous les « volontaires » tunisiens, algériens et français et une expansion sur le Sahel. Au Sud, « l'activisme » de Boko Haram et son allégeance à Abou Bakhr Al Baghdadadi marquent la volonté de cet Etat Islamique d'étendre son emprise sur l'Afrique.

b) Les groupes pro Al Qaida : Ils sont incontestablement en perte de vitesse.

Le Sud de la Libye est une base arrière pour les groupes s'activant au Sahel parmi lesquels Ansar Eddine de Iyadh Ag Ghali, AQMI, la Katibat de Mokhtar Belmokhtar.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Louis CAPRIOLI > suite

Ce dernier a nié son ralliement à Daesh alors que son adjoint du groupe « Al Mourabitoun », Adnan Abou Al Walid Al Saharaoui, a prêté allégeance à Abou Bakhr Al Baghdadi. La survie de ces groupes dépendra de l'évolution du chaos libyen s'il progressait encore ce serait un risque énorme pour la stabilité de toute la zone méditerranéenne-africaine.

c) Les trafics irrigants le Sahel, ce sont les autres menaces qui impactent non seulement la France, l'Algérie et la Tunisie mais aussi l'Europe et l'Afrique :

Le trafic de drogue et des êtres humains que je ne traiterai pas au cours de mon exposé, le sujet demande un développement important, mais j'ai tenu à le mentionner conscient de cette importante menace avec la collusion des mafias en Amérique du Sud avec les mafias italiennes, dont la mafia des Pouilles en Italie, la plus puissante, cruelle et efficace, la N'Drangheta.

II. Les Réponses à ces défis terroristes et militaires des jihadistes

Les groupes terroristes du GIA, du GSPC, d'AQMI, ceux du Front Islamique Tunisien et du Groupe Islamique Combattant Tunisien de Seif Allah Ben Hassine alias Abou Iyadh, l'émir d'Ansar As Sharia en Tunisie ont toujours été pour les différents services de ces trois pays des objectifs historiques. Il existe donc un passé dans la lutte antiterroriste, qui a pris une nouvelle dimension et qui doit certainement s'accroître avec les nouvelles menaces que nous venons d'évoquer.

• Comment à l'avenir améliorer et rendre plus performantes ces relations ?

Sujet délicat car nous touchons au domaine régalien de chaque pays, la sécurité et la vision géostratégique que chaque pays a des menaces, de son environnement et de sa stratégie pour y faire face. Rien ne peut se déclencher ex nihilo, il est nécessaire que chacun exprime sa vision de la situation, son appréhension des menaces et des actions à mener pour y faire face.

Je suis convaincu qu'il ne faut pas avoir la prétention de disposer de réponses clef en mains, qui s'adapteraient aux espérances de chaque pays. Il est important de travailler sur des problématiques communes au coup par coup et donc d'appré-

hender ce que chacun peut apporter pour répondre à chaque menace bien spécifique. En ce qui me concerne j'examinerai la coopération entre la France et la Tunisie et la France et l'Algérie et ce qu'il serait envisageable de réaliser à trois.

• La coopération bilatérale

Les coopérations bilatérales existent depuis longtemps et elles ont toujours données de bons résultats parce que chaque partenaire a contribué avec efficacité à la réussite de cette relation. Vouloir les améliorer est certes louable mais elles existent et donc ne réinventons pas ce qui fonctionne déjà. Elle doit se développer au rythme que chaque partenaire souhaite en y introduisant progressivement la notion d'une relation à trois pour certains sujets.

• La coopération trilatérale :

Penchons-nous plutôt sur cette relation à trois, qui par expérience est plus délicate à mettre en place. C'est pourquoi pour en revenir à mon approche, j'estime qu'il est souhaitable d'examiner les sujets d'intervention à trois parce que cela sera très spécifique et correspondra à de réels besoins face à des ennemis déterminés et inscrivant leurs actions dans le temps, d'autant comme je l'ai dit précédemment la France est positionnée au Sahel avec Barkhane et qu'elle est concernée à double titre. Comme un pays riverain de la Méditerranée mais aussi comme acteur dans la région.

Pour développer ce partenariat, il est nécessaire :

1) D'avoir une connaissance de la stratégie et de la tactique de l'adversaire par des échanges et une réflexion commune :

a. De placer le renseignement au centre de la stratégie militaire et sécuritaire

b. De maîtriser la communication des Martyrs et d'avoir une stratégie commune de lutte

Daesh a conquis Mossoul avec 800 combattants contre des milliers de soldats irakiens en utilisant la communication de la terreur et des camions chargés de plus d'une tonne d'explosifs et des martyrs avec des ceintures d'explosifs.

2) Procéder à des recrutements de sources humaines :

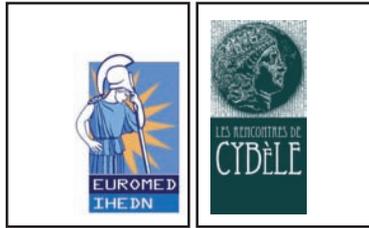
La connaissance de l'adversaire passe notamment par des moyens humains.

3) S'intéresser au Cyber Jihad : Réaliser de la prévention contre la radicalisation

Il nous faut donc inventer un discours pour dissuader, pour contrer cette propagande mortifère. Le contre discours est difficile à mettre en place parce que l'adversaire a une maîtrise parfaite de la communication.

4) Les aspects techniques de la coopération :

C'est un combat qui est à mener au travers les réseaux sociaux



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

qui sont parfaitement maîtrisés par Daesh. Cela dépendra des relations entre les trois services de sécurité, tunisiens, algériens, français pour progresser sur ce domaine. Ces trois pays voudront-ils mettre en commun les résultats de leurs moyens techniques ? C'est un sujet délicat pour chaque service.

Qu'il s'agisse de la propagande ou de l'identification des individus ou groupes djihadistes, cela demande des gros efforts de chaque partie.

5) La volonté d'échanger :

J'évoque aussi un paramètre indispensable : il faut une volonté commune de travailler ensemble et d'échanger des renseignements opérationnels, ce n'est plus le temps des analyses. Chacun possède son propre agenda, s'est fixé ses propres priorités, il conviendrait dans un premier d'harmoniser tout cela.

6) Le contrôle des frontières :

La protection de la frontière tuniso-libyenne, qui s'étend sur 180 km, est une des préoccupations des autorités tunisiennes pour empêcher toutes les infiltrations des terroristes et d'armements en provenance de la Libye. Lui faut-il des moyens techniques pour assurer le contrôle, des personnels ? Est-il envisageable un engagement des Algériens ou des Français pour aider la Tunisie, en l'état actuel, je ne le pense pas, ce n'est à mon sens pas à l'ordre du jour des préoccupations des

gouvernements de ces deux pays, alors que la Tunisie a un besoin urgent d'aide.

La surveillance de la frontière algéro-tunisienne a fait l'objet d'accord entre les deux pays, qui ont des intérêts communs et ce sujet relève du bilatéral, la France n'a aucun rôle à jouer.

7) La riposte militaire :

C'est le sujet le plus délicat à aborder dans le cadre de cet éventuel partenariat des trois Pays concernés. La position de la France est bien connue au Sahel, détruire les katibats qui tentent de s'y implanter, la Minusma a la mission d'assurer la sécurité du Mali, ce n'est pas le rôle de la force Barkhane. Pour autant la France ne réussira sa mission qu'avec le soutien d'autres pays, en renseignements notamment.

Il reste le Sud libyen avec Derna, Obari, Ghât, des fiefs djihadistes et même au-delà avec les zones sous contrôle de Daesh ou d'autres mouvements djihadistes comme à Benghazi. L'opération Barkhane ne résoudra pas le problème militairement, un engagement des forces libyennes au Nord Libye et au Sud contre les djihadistes est une des solutions, mais sans un nouveau gouvernement d'Union, la défaite sera au rendez-vous.

Peut-il être envisageable pour l'Algérie, la Tunisie et la France d'engager des opérations militaires communes, je ne le crois pas.

Mais à rester indécis, Daesh continuera à progresser.

La Tunisie n'a pas la capacité de projeter des forces à l'extérieur de ses frontières notamment en Libye, les forces tunisiennes ont du travail sur le territoire. L'Algérie s'est toujours refusée à engager ses forces armées à l'étranger, sauf lors de la guerre du Kippour en octobre 1973. L'Algérie a les moyens humains et techniques pour intervenir en Libye et au Sahel, mais elle a donné la priorité à la diplomatie pour régler ces conflits.

En ce qui concerne la France, elle n'agira en Libye que dans le cadre d'une résolution de l'ONU, avec l'accord d'un gouvernement d'Union en Libye et ne mettra aucune troupe au sol.

Conclusion

La discrétion me semble la voie à suivre pour plus d'efficacité, ce qui s'est toujours révélé, avec le recul, préférable. Donc ne nous attendons pas à des déclarations fracassantes qui ne seront suivies d'aucun résultat probant, au contraire préférons la discrétion. Il n'est pas nécessaire d'avoir une structure lourde mais il suffit de s'appuyer sur un club informel qui s'adaptera aux situations qui se présenteront.

La coopération à trois pourrait être une excellente initiative si la menace était limitée mais elle est malheureusement d'une ampleur qui dépasse le cadre des trois pays et implique de nom-

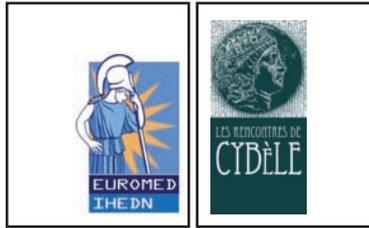
breux autres acteurs au Sahel et en Afrique.

Les réponses à ces menaces sont de plusieurs types : politiques, éducatives, sociales, financières, économiques, religieuses et à un certain moment pour éteindre l'incendie qui risque de se répandre il est nécessaire de recourir à des actions sécuritaires voire militaires. Je suis conscient que les actions anti-terroristes voire exceptionnellement militaires interviennent en situation d'urgence et ne sauraient à elles seules régler les immenses difficultés auxquels le Sahel et les pays riverains sont confrontés. Pour autant au niveau actuel d'évolution de la situation sécuritaire, cette solution militaire apparaît la seule pouvant faire obstacle au déferlement des opérations des mouvements djihadistes.

Le temps joue contre nous, d'autant que des volontaires djihadistes viennent renforcer en permanence Daesh en Libye. La diplomatie avec Daesh montre dès le départ ses limites, Daesh a des objectifs et fera éventuellement une pause lorsqu'ils seront atteints.

Je citerai une phrase célèbre du père du Jihad moderne, Abdullah Azzam, pour illustrer cette démarche de l'Etat Islamique:

**« Le Jihad et le Fusil,
ni trêve, ni négociation,
ni discussion »**



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN



Djallil LOUNNAS D'un Al Qaïda au Maghreb à un Al Qaïda transnational.

Docteur en relations internationales, professeur de Relations Internationales à l'Université Al Akhawayn.

Spécialisé dans les mouvements jihadistes au Sahel.

A effectué plusieurs terrains en Algérie, Mali et Mauritanie sur ce sujet.

Parmi les publications les plus récentes :

L'évolution de l'environnement stratégique de l'Algérie post-printemps arabe, Revue Maghreb-Machrek, Vo.221, 2015.

Cartographie d'AQMI et de l'EI en Afrique du Nord/Sahel

Introduction

Le 11 Janvier 2013, la France déclenchait l'opération Serval pour la reconquête du Nord Mali contre la coalition AQMI¹ - MUJAO² - ANSAR DINE³, qui avait pris le contrôle de cette région en mai 2012. Ce faisant, la France mettait fin à une période

d'expansion des groupes jihadistes dans le Sahel. Le bilan de cette opération militaire semblait indiquer, qu'effectivement, les groupes jihadistes avaient été fortement affaiblis puisque plusieurs centaines de leurs membres avaient été tués ou capturés, dont nombre de chefs emblématiques, notamment Abou Zeid, chef de la phalange Ibnou Ziad d'AQMI, ou encore Omar Ould Hamaha, l'un des principaux leaders du MUJAO. Au Nord de l'Algérie, AQMI semblait également être contenue et affaiblie puisque les bilans à l'époque mentionnaient plus de 140 de ses jihadistes tués par l'armée algérienne, tandis que les différentes dispositions mises en place dans le cadre de la politique de réconciliation nationale, depuis le début des années 2000, avaient conduit plus de 8500 terroristes à se rendre. Toutefois, si personne n'évoquait la fin du terrorisme en Afrique du Nord et au Sahel, beaucoup s'accordaient à le considérer comme durablement affaibli.

- Les élections en Tunisie et en Libye avaient laissé entendre qu'on pouvait espérer qu'après une transition démocratique, plus difficile en Libye, les choses se stabiliseraient.

Or en 2015 : Résilience d'AQMI en Algérie et au Sahel

- Apparition de l'Etat Islamique en Libye, Algérie, Sahel

- Effondrement de la Libye
- Terrorisme en Tunisie.

La situation est donc dangereuse et instable.

L'analyse que nous allons voir nous permet de montrer que les groupes armés djihadistes majeurs en Afrique du Nord sont :

- Perméables aux évolutions de la mouvance islamistes radicale au Sahel.
- Sensibles à l'émergence de l'Etat Islamique en Afrique du Nord Sahel, résultat d'un changement de génération au sein de la mouvance djihadistes, autant qu'à une opportunité visant à relégitimer le « Jihad en Afrique du Nord et Sahel ».

C'est donc dans ce contexte, que nous nous proposons d'analyser et d'expliquer les récentes mutations des groupes armés djihadistes dans la région et d'expliquer, notamment, l'apparition de l'Etat Islamique parmi les groupes armés radicaux, alors que ces derniers paraissaient, jusque-là, être historiquement *des loyalistes* à la mouvance d'Al-Qaïda.

1- Algérie : AQMI et Jund Al Khaliffa

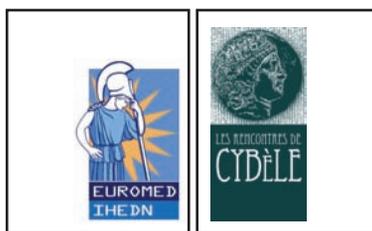
Al Qaïda au Maghreb Islamique :

Crée en 2007 et issue du GSPC, dirigé par Abdelmalek Droukdal.

¹AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique) : organisation créée en 2007, issue du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), algérien, qui se divisait alors en deux factions, l'une essentiellement présente au nord de l'Algérie et la seconde au Sahel.

²MUJAO (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest) : organisation issue en mi-2011 d'une scission d'avec AQMI afin d'étendre le jihad du Maghreb en Afrique de l'Ouest.

³Ansar Dine : groupe armé créé début 2012, dirigé par Iyad Ag Ghali, l'un des principaux chefs de la rébellion touarègue (1990-1995). Ce groupe a principalement participé à la guerre du Mali avec AQMI.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Djallil LOUNNAS > suite

Zawahiri alors numéro deux d'Al Qaida avait fixé trois objectifs majeurs :

- A - Unifier les rangs djihadistes en Afrique du Nord
- B - Relancer le Djihad dans la région
- C - Lancer des attaques contre l'Occident

Deux branches d'AQMI : en Kabylie dirigée directement par Droukdel et au Sahel dirigé depuis 2012 par Yahia Abou Hamam.

En Kabylie :

- Après une période ascendante entre 2008-10, affaiblissement graduel d'AQMI suite aux opérations des services de sécurité algérien et politique de réconciliation nationale
- plus de 1200 jihadistes ont été interpellés par l'armée algérienne entre 2007 et 2011⁴ et 250 autres ont été tués au cours de cette même période⁵. En 2015, les journaux algériens rapportent que 200 islamistes armés auraient été tués au cours des deux premiers trimestres de cette année.
- Affaiblie et isolée dans des zones difficiles d'accès, AQMI a longtemps bénéficié d'une certaine indifférence de la population locale due aux tensions avec le pouvoir algérien
- Témoignage en 2012 « on les voit, on sait où ils sont, mais tant qu'ils ne nous touchent pas, tant qu'ils ne se mêlent pas

de nos affaires, c'est le problème de l'armée, ce n'est pas le notre »⁶.

• Cependant, la violence et les rackets ont opéré un certain changements au niveau de la population : « *Que Dieu nous protège d'eux et qu'ils nous laissent en paix. Mais quand ils viennent, que peut-on faire ? Nous sommes isolés ici* »⁷. Témoignage en 2015

• Également, un affaiblissement du aux divisions internes : rivalités intenses entre Mokhtar Belmokhtar et Droukdel débouchent sur une scission au sein d'AQMI en décembre 2001, Belmokhtar quitte AQMI pour former sa propre organisation : les signataires par le Sang.

• Plus grave : l'apparition de l'Etat Islamique au Moyen-Orient : En juin 2014, Abou Bakr Al Baghdadi demande aux groupes jihadistes de se rallier à lui et de tourner le dos à Al Qaida ; AQMI refuse : le commandement était formé de plusieurs leaders ayant participé à la guerre d'Afghanistan dans les années 80 (Belmokhtar étant le plus emblématique) ou lourdement influencé par les Afghans algériens à l'image de Droukdel. Pourtant à l'intérieur d'AQMI plusieurs leaders plus jeunes et pour qui l'Afghanistan et Al Qaida ne sont pas une référence préfèrent un ralliement à l'EI : ses succès sur le terrain et l'attrait qu'il exerce sur des milliers de jeunes seraient une opportunité de remobiliser en Algérie et dans la région.

• Pour Droukdel, c'était là « une proclamation d'Abou Bakr al-Baghdadi faite sans consultation avec les chefs des moujahidines ». Aussi indiqua-t-il, notamment, « *vouloir, quant à lui, un califat, dans la voie de la prophétie, sur la base de la Choura (la consultation), qui cherche à unir tous les musulmans et à épargner leur sang...* Pour lui, il était encore temps de rectifier les défauts de cette annonce »⁸. Dans ce même communiqué, AQMI, toujours par la voix de Droukdel, réitérait son attachement à Al-Qaida : « *Nous rassurons tout le monde, nous sommes toujours fidèles à notre choix, celui de soutenir notre guide spirituel, Cheikh Ayman al-Zawahiri* »⁹. Dans le même sens, il faut également relever l'opinion de *Abou Qatada al-Fislistini*, un prédicateur jordanien, proche d'Al-Qaida, et souvent cité comme référence par AQMI, qui considérait la proclamation du chef de l'EI, comme « *nulle et non avenue et sans aucun sens parce qu'elle n'a pas été approuvée par les jihadistes des autres parties du monde ...Ce groupe n'a pas l'autorité pour diriger tous les musulmans et sa déclaration n'engage que lui* »¹⁰.

• C'est dans ce contexte qu'en juin 2014, une brigade d'AQMI, la *Katibat El-Arkam*, dirigée par *Abdelmalek Gouri*, alias *Khaled Abu Souleimane*, qui avait notamment à son actif l'attentat-suicide dirigé contre l'académie militaire de

⁴F. Imatène, « Réconciliation nationale : 7 540 terroristes se sont rendus depuis 2005 », journal L'Expression, (4 octobre 2010).

⁵Mohamed Boufatah, « 20 émirs font partie du lot : 250 terroristes éliminés en deux ans », L'Expression, (21 avril 2009).

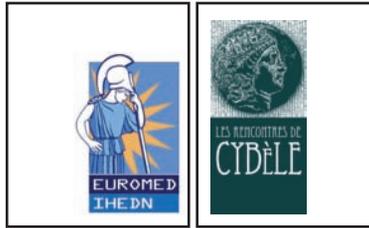
⁶Interview avec un citoyen anonyme, Alger, Algérie (Septembre 2012).

⁷Discussion anonyme avec un habitant de Grande Kabylie (janvier 2015).

⁸« AQMI rejette le califat proclamé en Irak et en Syrie », journal Libération du 15 juillet 2014.

⁹Voir Ikram Ghioua, « DAESH divise Al-Qaida du Maghreb Islamique : Droukdel persona non grata », journal L'Expression du 24 juillet 2014.

¹⁰« AQMI rejette le califat proclamé en Irak et en Syrie », journal Libération du 15 juillet 2014.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Djallil LOUNNAS > suite

Cherchell en août 2011, annonça son ralliement à *Abou Bakr al-Baghdadi* et à l'EI en donnant à sa brigade le nom de « *Jund al-Khilafah fi Ard al-Jazair* », c'est à dire « les Soldats du Calife en terre d'Algérie ».

Jund al-Khilafah : L'équipée sanglante

- Groupe éphémère ; Issue d'une scission en mars 2014, dirigé par Gouri, chaf d'Al Arkam.

- Dans ces deux communiqués, ce nouvel affilié à l'EI annonçait combattre « *en Afrique du Nord et au Sahel, dont les pays ont dévié de la juste voie* »¹¹. Il y exprimait aussi ses regrets « *que notre commandement d'AQMI ne se soit pas positionné en votre faveur. En ce qui nous concerne, nous avons décidé de vous soutenir* »¹². Enfin, il déclare à Baghdadi : « *Vous avez au Maghreb islamique des hommes qui obéiront à vos ordres* »¹³.

- Pas de liens organiques avec l'EI : aucun ou presque combattants dans ses rangs n'a été en Syrie ou Irak dans les rangs de l'EI ; Notons un faible nombre d'Algériens en Syrie : Irak (200 ? Chiffres incertains) « *épuisement du réservoir jihadiste en Algérie après 23 ans de guerre* ».

- C'est un lien idéologique / une opportunité politique / tentative de re-légitimer le Jihad là ou AQMI a échoué. Pour Gouri et ceux qui le suivent : Al Qaida est pratiquement d'une autre

époque, l'EI est la puissance montante à suivre.

- Jund Al Khalifa apparaît sur la scène internationale avec l'assassinat d'Hervé Gourdel ; Les services de sécurité algériens éliminent le groupe entre octobre 2014 et mai 2015 : Gouri tué en décembre 2014 et son successeur en mai 2015, tous ses membres sont tués ou arrêtés durant cette période.

2 - Les groupes Djihadistes au Sahel :

- Suite à la conquête du Nord Mali en mai 2012 par une coalition du MUJAO-AQMI-Ansar Al Dine, la France déclenche l'opération Serval.

- « *si Serval a affaibli le potentiel d'AQMI et des autres groupes armés au Mali, elle n'a pas pour autant détruit les conditions qui ont permis à ceux-ci de s'implanter au Sahel* »¹⁴. En effet, l'opération Serval, en supprimant 600 à 1.000 jihadistes armés, dont notamment Abou Zeid, l'un des principaux chefs d'AQMI au Sahel, a permis de reprendre le contrôle de la région du Nord Mali¹⁵. Cette reprise de contrôle de la région s'est également traduite par la destruction de nombreux camps d'entraînements de ces groupes armés et par la saisie d'une quantité importante d'armes de guerre. L'opération Barkhane, qui allait prendre la suite de Serval à partir d'août 2014, a également infligé d'importantes pertes supplémentaires aux

groupes jihadistes du Sahel. À cet égard, plusieurs de leurs chefs importants ont été tués parmi lesquels de proches adjoints de Belmokhtar, dont Omar Ould Hamaha, son bras droit, Abou Bakr Al Nasr, un Égyptien qu'il avait recruté et nommé chef d'une katiba, et Ahmed al-Tilemsi, le chef militaire du MUJAO, mais également son financier puis celui d'Al-Mourabitoune (le nouveau groupe de Belmokhtar - nous y reviendrons -). On relèvera encore la mort, plus récente, d'Abdelkrim al-Targui, seul Touareg commandant d'une brigade d'AQMI, et d'Ibrahim Ag Inawalen, un autre Touareg et numéro deux d'Ansar Dine, tous deux abattus en même temps en mai 2015.

Recomposition :

- Le MUJAO et les Signataires par le Sang s'unissent en août 2013 et l'organisation Al Mourabitoune.

- Belmokhtar : ancien d'Afghanistan, loyal à Al Qaida, il joue un rôle clé dans le rapprochement du GSPC et d'Al Qaida dans les années 2000. A la création d'Al Mourabitoune., il déclara que cette organisation était créée pour répondre aux vœux de Zawahiri, et annonçait son soutien et fidélité à Al Qaida.

Cependant, la perte de ses principaux lieutenants au cours de la période 2014-2015 vont propulser sur le devant de la scène de nouveaux leaders au sein d'*Al-Mourabitoune*.

¹¹ « *Que sait-on du groupe qui a revendiqué l'assassinat d'un Français en Algérie ?* », journal Le Monde (23 septembre 2014).

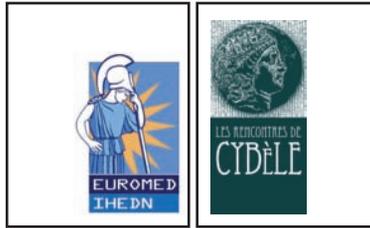
En ligne http://www.le-monde.fr/afrique/article/2014/09/23/que-sait-on-du-groupe-qui-a-revendique-l-enlevement-d-un-francais-en-algerie_4492479_3212.html#zIW46F0ETmq66ojh.99.

¹²Extraits du communiqué d'allégeance, David Thomson, « *Assassinat d'Hervé Gourdel: les origines du groupe Jund al-Khilafah* », Radio France Internationale (26 septembre 2014). En ligne : <http://www.rfi.fr/afrique/20140926-assassinat-herve-gourdel-origines-groupe-jihadiste-jund-al-khalifa-abou-souleimane-khaled/>

¹³« *Un groupe armé algérien se rallie à l'EI* », journal Le Figaro (24 septembre 2014).

¹⁴Interview avec Isselmou Ould Moustapha, Directeur du journal Tahalil, à Nouakchott, en Mauritanie, en août 2013.

¹⁵Voir « *Bilan officiel de la guerre au Mali : 63 soldats maliens et 600 jihadistes tués, selon Bamako* », journal Jeune Afrique du 27 mars 2013.



Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Djallil LOUNNAS > suite

En effet, plus jeunes que Belmokhtar, leurs références et leurs liens sont moins tournés vers Al-Qaida et vers le jihad des années 80 en Afghanistan. Ainsi, face aux échecs récents d'Al-Qaida et à la montée en puissance de l'*État Islamique* et, de plus, du fait de l'attrait que l'EI génère, la déclaration d'Adnane Abou Walid Sahraoui, le numéro deux d'*Al-Mourabitoune*, annonçant en mai 2015 l'allégeance de son organisation à l'EI, apparut comme la réponse à une *opportunité politique contingente*. Une opportunité, pour celui-ci, d'autant plus claire que sa déclaration était sans ambiguïté dans son énoncé: « *Le mouvement Al-Mourabitoune annonce son allégeance au Calife des Musulmans, Abou Bakr al-Baghdadi, bannissant ainsi les divisions et les dissensions au sein de la communauté musulmane* ». Cependant, Belmokhtar intervint immédiatement pour démentir la réalité de cette opportunité par un communiqué dans lequel il précisait que cette allégeance à l'EI, « *ne respectait pas les conditions et règles de la Choura* », l'organe central d'*Al-Mourabitoune* et que, par conséquent, ceci n'engageait en rien le groupe qui reste fidèle à Ayman al-Zawahiri sur la voie du jihad »¹⁶. Néanmoins, cet événement révélait que bien que directement dirigé par l'un des plus anciens chefs jihadistes, *Al-Mourabitoune* n'échappait plus aux luttes internes opposant les pro-

Al-Qaida à ceux de l'État Islamique au Moyen-Orient, un phénomène également menaçant pour AQMI en Algérie. Remarquons, à cet égard, que lorsqu'ils évoquent le conflit syrien, Belmokhtar autant que Droukdel ont, dans leurs plus récents messages, constamment rendu hommage au *Front al-Nosra*, la branche d'Al-Qaida en Syrie, jusqu'à présent, la principale rivale de l'EI en Syrie.

3 - En Tunisie :

Les groupes islamistes tunisiens sont issus du GICT (le Groupe Islamique Combattant Tunisien), créé dans les années 90. Directement affilié à Al-Qaida, il est responsable de plusieurs attentats, dont notamment celui de la synagogue de Djerba¹⁷ en avril 2002. On signalera, également, des affrontements dans la banlieue de Tunis, en décembre 2006-janvier 2007, entre des groupes djihadistes radicaux, affiliés, semble-t-il, à AQMI, et les services de sécurité

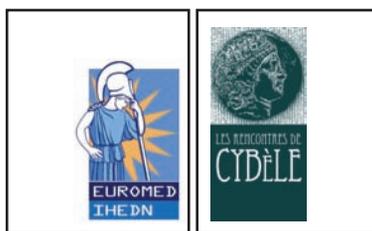
Cependant, on peut observer que, dans l'ensemble, la Tunisie a été épargnée par la violence djihadiste au cours des années 90-2000, comparativement à l'Algérie et à la Libye, durant cette même période. Aussi, après la révolution tunisienne, l'apparition, en avril 2011, sur la scène publique d'islamistes radicaux, notamment d'*Ansar al-Sharia* avait un peu surpris, d'autant que ses dirigeants avaient été durement réprimés sous le régime de Ben Ali. Celle-ci fut, par beaucoup, attribuée à un certain niveau de violences prévalant dans des situations similaires et, donc, à une certaine instabilité du pays, encore en période de transition démocratique.

De plus, il faut rappeler que, d'une part, la Tunisie n'a jamais historiquement été un foyer de l'islamisme radical et que, d'autre part, sa mouvance islamiste modérée, à travers sa principale composante *Ennahda*, d'obédience Frères musulmans, est intégrée dans la transition démocratique.

¹⁶Cité dans « Mokhtar Belmokhtar dément s'être rallié à l'État islamique » journal Le Point du 16 mai 2015.

¹⁷Voir, notamment, Mathieu Guidère sur le sujet : Al Qaida à La Conquête du Maghreb, p. 207-24.





Les 6èmes Rencontres de Cybèle

organisées par l'association Euromed-IHEDN

Compte-rendu de l'intervention de Djallil LOUNNAS > suite

Ces deux facteurs ont ainsi limité tout attrait qu'aurait pu exercer les groupes jihadistes sur les jeunes Tunisiens.

Pourtant, dès 2013, la montée d'actes de violences était perceptible, directement liée à la mouvance jiahdiste, notamment dans la région du Mont Chaambi frontalier avec l'Algérie où la mouvance djihadiste tunisienne semble avoir fait jonction avec une brigade d'AQMI, la brigade *Okba Ibn Nafaâ*, active en Tunisie. Depuis, plusieurs affrontement ont opposé les forces de sécurité tunisiennes à cette brigade dirigée par un Algérien, Khaled Hamadi Chaieb, alias Lokman Abou Sakhr. Ainsi, celle-ci serait responsable de plusieurs attaques meurtrières contre les services de sécurité tunisiens et derrière l'un des pires attentats commis ces dernières années en Tunisie, celui du musée du Bardo, en mars 2015, à Tunis, au cours duquel Lokman Abou Sakhr a été tué.

Cependant, le nombre très élevé de jeunes Tunisiens partis combattre en Syrie et en Irak dans les rangs de l'EI ou d'*al-Nosra* est un autre élément critique. En effet, leur nombre, estimé à près de 2500, est l'un des plus élevés au sein des organisations islamistes combattant en Irak et en Syrie¹⁸. Et, l'éventualité de leur retour en Tunisie et leur volonté d'y créer une branche de l'EI est une sérieuse menace qui pèse lourd sur l'avenir sécuritaire de la Tunisie.

Mais, à la différence de la Libye et du Mali, la révolution tunisienne n'a pas débouché sur l'effondrement de l'État. Plusieurs observateurs expliquent que la violence est surtout due à un affaiblissement de l'appareil sécuritaire tunisien consécutif à la révolution de 2011, et au fait que les responsables, auparavant chargés de la lutte contre le radicalisme islamiste sous le régime Ben Ali, avaient depuis été écartés¹⁹. Enfin, la Tunisie n'était pas habituée, et donc préparée, à faire face à ce type de menace. Pour autant, le non-effondrement de l'État tunisien et sa coopération étroite avec plusieurs pays de la région, dont notamment l'Algérie, limitent, au moins à court et à moyen termes, l'impact de ces groupes djihadistes sur la stabilité du pays.

Conclusion

- L'échec d'Al Qaida et la montée en puissance de l'EI s'est répercuté directement sur le groupes djihadistes en Afrique du Nord/Sahel
- Divisions et rivalités : AQMI/Jund Al Kahlifa, division Al Mourabitoune, effondrement d'Ansar Al Sharia en Libye face à la montée de l'EI en Libye.
- Reflète la perméabilité, changement de génération et une opportunité
- La détérioration de la situation en Libye : risque majeur de destabilisation ; Coopération entre Tunis et Alger tres active, coordination Alger-Rabat face à l'EI, réunion entre responsables algériens, égyptiens et tunisiens face la situation en Libye.
- Menace transnationale qui requiert donc une réponse coordonnées régionale et internationale. ■

¹⁸Peter R. Neumann, ICSR Director "Foreign fighter total in Syria/Iraq now exceeds 20,000; surpasse Afghanistan conflict in the 1980s". En ligne: <http://icsr.info/2015/01/foreign-fighter-total-syriairaq-now-exceeds-20000-surpasse-afghanistan-conflict-1980s/>

¹⁹Discussions informelles avec divers observateurs nord africains et occidentaux, entre septembre 2013 et janvier 2015.





ASSOCIATION EUROMED - IHEDN

Contact : Jean François COUSTILLIERE, président

Tél : 06 34 19 28 79

Courriel : association-euromed-ihedn@wanadoo.fr

Site : www.euromed-ihedn.fr

L'association remercie ses soutiens



VILLA MÉDITERRANÉE

AViTeM Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables



Créathéma